SPORTS
VICTOIRE DE 3-1 DES CITADELLES D 1 ET D 3

AUTO/MAGAZINE
PARE-BRISE : PLUS QU'UN COUPE-VENT C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 13 DÉCEMBRE 1999 www.lesoleil.com

Une marée noire menace la Bretagne

REUTERS

Le pétrolier maltais s'est brisé en deux, mais jusqu'ici, les cloisons étanches ont empêché que son contenu ne se retrouve à la mer. Si on veut éviter une catastrophe écologique, on doit se dépêcher de le récupérer.

Un pétrolier maltais se brise en deux

■ BREST (AP, AFP) — Un pétrolier maltais, l'*Erika*, transportant entre 25 000 et 30 000 tonnes de gazole, s'est brisé en deux, hier, à une cinquantaine de kilomètres de la pointe de Penmarch, en Bretagne.

Les 26 membres d'équipage, de nationalité indienne, selon l'armateur, ont été hélitreuillés. Six ont été hospitalisés.

Les autorités maritimes n'écartent pas un risque de marée noire, faible dans l'immédiat, les côtes bretonnes pouvant être atteintes dans les 48 heures si le mauvais temps persiste.

Selon le ministère des Transports, moins du quart de la cargaison du tanker s'est déjà répandu en mer, constituant une nappe de fioul lourd qui se dirige à une vitesse d'environ 3 km/h vers le sud-est, donc loin du littoral. Sur zone, on enregistrait des vents de nord-nord-ouest de 80 km/h et des creux de près de 10 mètres.

La nature du fioul lourd (diesel) ne permet pas son traitement par dispersants. Les barrages antipollution, pas plus que le pompage, ne peuvent être actuellement mis en œuvre en raison des conditions météorologiques.

L'avant du navire n'était pas remorquable, hier soir. La proue se trouvait en position verticale, renfermant encore une importante quantité de fioul lourd. L'épave, dont les fuites étaient pour l'instant jugées « limitées », se déplaçait « lentement vers le sud-est », a précisé Bertrand Périssé, un conseiller du ministère des Transports. Un remorqueur de haute mer, le Malabar, équipé de moyens antipollution et qui a appareillé de Brest, devait l'approcher vers 21 h, afin, notamment, de surveiller son évolution.

Un autre puissant remorqueur, l'*Abeille-Flandre*, a « accroché », en revanche, l'arrière du pétrolier afin de le diriger vers le large. Cette partie, formant les deux tiers de l'*Erika*, fuyait également.

On ignore pour l'instant les raisons pour lesquelles le bâtiment s'est ainsi coupé en deux. C'est à 6 h du matin que le Centre régional de sauvetage et de secours en mer d'Etel (CROSS-Etel) a reçu un appel de détresse de l'Erika qui signalait « un grave problème de structure » et demandait l'évacuation de son équipage.

Le pétrolier, long de 180 mètres, construit au Japon en 1975 et affrété par la compagnie française Total, avait déjà signalé des difficultés, la

Voir MALTAIS en A 2 ➤

RÉFÉRENDUM

Québec passe à l'attaque

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les membres du gouvernement Bouchard se réuniront au grand complet aujourd'hui à Québec. Ils peaufineront leur riposte législative au projet de loi fédéral sur la clarté référendaire. Ils débattront aussi de différentes stratégies permettant de transformer le « coup de force » d'Ottawa en « conditions gagnantes ».

Exceptionnellement, toute l'aile parlementaire du Parti québécois a été convoquée dans la capitale pour midi. À huis clos, les députés discuteront de la nouvelle donne politique ouverte par le projet de loi fédéral sur la clarté du processus référendaire, présenté vendredi par le ministre Stéphane Dion.

Québec n'accepte pas les balises du fédéral

À 15 h, les ministres quitteront leurs collègues pour se diriger au « bunker ». Assis autour de Lucien Bouchard, ils coucheront sur papier les derniers détails du projet de loi que le gouvernement québécois déposera cette semaine à l'Assemblée nationale. Ce projet doit servir de réplique à celui d'Ottawa.

Il devrait affirmer solennellement les droits et prérogatives du peuple québécois à choisir son destin sans ingérence extérieure.

Le gouvernement Bouchard n'accepte pas que l'équipe de Jean Chrétien balise le terrain au point de priver le Québec de tout autre choix que celui de l'indépendance pure et simple. Il dénonce les menaces partitionnistes brandies par Stéphane Dion.

Voir ATTAQUE en A 2 ➤

Syndicats et étudiants dénoncent le projet de loi Chrétien

C.-PHILIPPE GIROUX
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les trois grandes centrales syndicales et les deux grands regroupements étudiants du Québec ont uni leurs voix, hier, pour dénoncer l'avant-projet de loi visant à encadrer un éventuel référendum sur la souveraineté, déposé vendredi dernier par le gouvernement de Jean Chrétien.

« C'est un crachat à la face de la démocratie, c'est aussi simple que ça », a lancé le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Marc Laviolette, accompagné pour l'occasion de ses homologues de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ainsi que des responsables des fédérations étudiantes universitaire (FEUQ) et collégiale (FECQ) du Québec.

Voir LOI en A 2 ➤

2000 enfants fêtent l'an 2000

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Deux mille enfants ont envahi hier soir le parvis de l'église Saint-Charles-Borromée et l'arrondissement historique du Trait-Carré, à Charlesbourg, pour fêter avec un peu d'avance l'arrivée de l'an 2000. Tous participaient à une grande fresque théâtrale intitulée « Le mystère des cathédrales » ayant pour thème la Nativité. Les petits anges, bergers, mages et autres personnages de la crèche incarnés par les élèves de huit écoles primaires de la région ont fabriqué leurs costumes et répété leur rôle avec entrain au cours des dernières semaines. Une centaine d'adultes et autant d'adolescents ont aussi mis la main à la pâte pour assurer le succès de l'activité. La circulation a été interrompue entre 13 h 30 et 21 h 30 afin de permettre aux petits comédiens de préparer la « scène ».

SURPRISE À ROBERT-GIFFARD

Le dg quitte son poste

ANNIE MORIN
Le Soleil

Réjean Cantin

QUÉBEC — Le directeur général du centre hospitalier Robert-Giffard, Réjean Cantin, démissionne de son poste.

La nouvelle a été annoncée mercredi dernier, au terme de la réunion du conseil d'administration. Un communiqué officiel a été distribué à tous les employés le lendemain.

M. Cantin a invoqué des « raisons personnelles » pour motiver son geste, qui a pris toute l'équipe par surprise, y compris ses proches collaborateurs. « On ne

Voir QUITTE en A 2 ➤

LA MÉTÉO

Maximum 0, minimum -6

Faible neige. Demain: ciel variable. Détails **page D 7.**

QUÉBEC, 103e ANNÉE, N° 338
FLORIDE, 1,75 $US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES
LUNDI
6 27657 00071 1

Boxe de l'an 2000
CHEZ PAQUET NISSAN
Premier versement dans 90 jours
INFORMEZ-VOUS
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

LES RETOURNES

LOI CEQ

Suite de la Une

« Ce projet de loi bafoue les règles les plus élémentaires de la démocratie et de notre système parlementaire, a dénoncé la présidente de la CEQ, Monique Richard. Qu'est-ce qui justifie que (le premier ministre) Jean Chrétien et (le ministre des Affaires intergouvernementales) Stéphane Dion entrent dans ce débat avec leurs gros sabots et des œillères pour nous dire quoi faire et comment le faire ? »

M. Laviolette, qui qualifie l'avant-projet de loi de « camisole de force », a quant à lui rappelé que le Conseil confédéral de la CSN a déjà dénoncé le document à l'unanimité, vendredi dernier.

Le président de la CSN déplore qu'Ottawa s'attribue le droit de décider si la question sera claire ou non, et celui de décider si le résultat sera significatif, en fonction du taux de participation et de tout autre facteur qu'il jugera pertinent.

« Dans le fond, le premier ministre Chrétien (...) devrait tout simplement faire passer une loi qui déclare que le Québec n'a pas le droit à la sécession, point. Ça finirait là et ça serait clair. Mais il a choisi de jouer au démocrate », a ironisé M. Laviolette.

Le président de la FTQ, Henri Massé, croit pour sa part qu'il s'agit d'« un des gestes les plus inutiles » qu'il ait jamais vu. « Il y a tout (ce qu'il faut) pour faire un bon débat au Québec, et on l'a vu depuis les années 1970. Le débat se fait de façon civilisée, les forces en présence sont assez sérieuses et elles n'ont pas besoin de l'aide de l'extérieur. »

M. Massé a aussi annoncé que le Congrès du travail du Canada, auquel la FTQ est affiliée, doit se prononcer de façon très claire cette semaine, en disant que le débat doit se faire au Québec et que cela ne regarde pas le reste du Canada.

De leur côté, les deux associations étudiantes ont appuyé les centrales syndicales. « M. Chrétien, nous exigeons le retrait pur et simple de votre projet de loi et nous vous demandons de revenir les deux pieds bien sur terre, dans le même monde que nous », a déclaré le président de la FEUQ, Daniel Baril.

Les deux fédérations ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à mobiliser leurs membres, sans offrir plus de précisions. M. Baril a toutefois évoqué la possibilité d'aller manifester devant les bureaux des députés libéraux qui siègent à Ottawa.

Les syndicalistes et les étudiants ont souvent rappelé la règle démocratique « reconnue par les Nations unies » qui fixe la majorité à 50 % plus une voix.

L'avant-projet de loi présenté par M. Dion vendredi dernier se contente de faire état d'une « majorité claire », sans avancer de pourcentage précis. Mais on y indique que la « clarté » de la majorité sera déterminée par la Chambre des communes en fonction du résultat mais aussi du taux de participation et « tous autres facteurs ou circonstances qu'elle (la Chambre) estime pertinents ».

Ottawa tiendra aussi compte de l'avis de tous les partis politiques à l'Assemblée nationale, des assemblées législatives des autres provinces et territoires, du Sénat ou « de tout autre avis qu'elle estime pertinent ».

QUITTE En poste

Suite de la Une

s'attendait vraiment pas à ça. C'est sûr que c'est un gros morceau », a indiqué hier au SOLEIL le directeur de la planification à Robert-Giffard, Édouard Champoux, toujours sous le choc.

Il semble que le directeur général songeait à la retraite depuis plusieurs mois, mais repoussait toujours le moment d'en faire l'annonce. Seul le président du conseil d'administration, Pierre Gingras, était au courant de ses intentions.

Le directeur songeait à la retraite depuis plusieurs mois

M. Cantin demeurera en poste jusqu'à ce que son remplaçant ait été désigné. Le processus de sélection a déjà été mis en branle. Quatre candidats potentiels auraient été repérés, mais un concours officiel devrait être lancé dans les prochaines semaines pour susciter d'autres candidatures. Le comité de sélection, formé de représentants du ministère de la Santé, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux et du c.a. de l'hôpital, souhaiterait que le nouveau venu puisse entrer en fonction au début de l'année 2000.

Il a participé à la rédaction de la politique sur la santé mentale du Québec

Joint par LE SOLEIL, le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, Dr Carol Villeneuve, estime que ce renouvellement à la haute direction de l'hôpital psychiatrique se fera sans heurts. « À Robert-Giffard, les gens ont toujours évolué vers quelque chose d'organisé et toute l'équipe va dans le même sens », a-t-il insisté.

Réjean Cantin a été choisi directeur général de Robert-Giffard il y a exactement six ans, en décembre 1993. Il avait occupé ce fauteuil de 1982 à 1986. Son prédécesseur, Léo-Paul Beausoleil, avait alors poursuivi sans succès l'hôpital pour congédiement illégal. En 1986, M. Cantin était nommé sous-ministre adjoint à la santé et tuteur de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine par le ministre Marc-Yvan Côté. La Cour suprême avait toutefois désavoué la tutelle imposée par le ministre et un psychiatre évincé avait lui aussi lancé des poursuites.

En tant que haut fonctionnaire, M. Cantin a participé à la rédaction de la politique sur la santé mentale du gouvernement du Québec et du fameux rapport Rochon, qu'il a ensuite eu à mettre en application à Robert-Giffard. Il a aussi eu à gérer deux vagues successives de désinstitutionnalisation, d'abord celle du milieu des années 1980, puis celle, plus récente, consécutive à la réforme de la santé.

Avant d'effectuer un retour aux commandes du centre hospitalier, l'administrateur a aussi été président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

ATTAQUE Charest

Suite de la Une

L'opposition libérale et l'Action démocratique fustigent aussi l'intrusion fédérale. Mais « l'union sacrée » appelée de tous ses vœux par Lucien Bouchard risque de ne jamais se matérialiser. Les libéraux de Jean Charest voient d'un mauvais œil la décision de Québec de riposter à l'offensive fédérale.

La *Loi donnant effet à l'exigence de clarté définie dans l'avis de la Cour suprême sur le renvoi relatif à la sécession du Québec* sera officiellement déposée aujourd'hui à la Chambre des communes. La riposte québécoise devrait être présentée à l'Assemblée nationale mercredi.

D'ici la fin de la semaine, les Québécois devront faire face à deux projets de loi totalement contradictoires. Sûr de son bon droit, le gouvernement Bouchard envisagerait de faire trancher ce nouveau litige par des instances internationales.

MALTAIS Détresse

Suite de la Une

veille, nécessitant une relâche à Donges (Loire-Atlantique), mais le capitaine avait alors dit maîtriser la situation. L'*Erika* était parti de Rotterdam, aux Pays-Bas, et se dirigeait vers Livourne, en Italie.

Après la réception du message de détresse, des moyens nautiques et aériens avaient été engagés par le CROSS-Etel. Les 26 membres d'équipage du tanker ont tous été hélitreuillés, grâce à la participation de deux hélicoptères Super Frelons et Lynx de la Marine nationale et de deux hélicoptères Sea King de la Royal Navy, avant d'être dirigés vers des hôpitaux de Lorient (Morbihan) et de Brest.

La plus importante marée noire en France remonte à 1978, quand, dans la nuit du 16 au 17 mars, l'*Amoco Cadiz* avait libéré, au large de Portsall (Finistère), 223 000 tonnes de pétrole brut. Pas moins de 250 kilomètres de côtes avaient été touchés, entre la pointe Saint-Mathieu et l'île de Bréhat.

Le 18 mars 1967, le *Torrey Canyon*, s'était échoué au sud-ouest de l'Angleterre. Trois semaines plus tard, 40 kilomètres de côtes, entre l'île de Bréhat et Plougastel, étaient pollués par 119 000 tonnes de pétrole brut.

Fin prêt pour l'aventure.

Atmosphère grand luxe, vues imprenables, bains de boue.

RAV4 2000

Groupe de valeur comprenant :

- Système ABS
- Glaces assistées
- Rétroviseurs à télécommande
- Régulateur de vitesse
- Climatiseur
- Radio AM-FM à lecteur CD
- Couvercle moulé de roue de secours
- Cache-bagages
- Système de dissuasion de vol
- Verrous de roue
- Transmission automatique

LE RAV4 2000 4RM 4 PORTES AVEC GROUPE DE VALEUR

Location à partir de 338 $* /mois 48 mois
Transport et préparation inclus.

ou

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois. 1,8 %**

Rien de tel qu'un 4x4 pour s'évader. Surtout quand il s'agit du Toyota RAV4 livré avec un superbe groupe de valeur. Climatiseur, radio AM-FM à lecteur CD et même ABS. 14 superbes caractéristiques au total. Voyez vite votre agent de voyage. Vous le trouverez chez le concessionnaire Toyota.

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 www.toyota.ca

Toyota Canada s'engage à vous fournir une information complète sur la location-bail. Tous les détails chez votre concessionnaire Toyota.

CRÉDIT TOYOTA LOCATION ET FINANCEMENT

Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. Offres valables sur modèles 2000 neufs, loués/financés et livrés avant le 3 janvier 2000. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Comprend un total maximum de 750 $ de frais de transport et de préparation. *Location-bail en fonction d'une location de 48 mois et d'un taux de location de 6,8 % sur le RAV4 2000 4RM 4 portes avec groupe de valeur (modèle HP10VP-B avec transmission automatique) avec acompte de 3 750 $ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 400 $ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 19 974 $. Prix de l'option d'achat de 13 942,50 $ basé sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 $ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. **Exemple de financement : 20 000 $ à un taux de financement de 1,8 % par année. Paiement mensuel de 432 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 736 $. Coût total du prêt de 20 736 $. Le concessionnaire peut louer/financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT :
L'assistance routière
Un plein réservoir d'essence
Des tapis protecteurs

EN TOUT LIEU ET EN TOUT TEMPS, N'OUBLIEZ JAMAIS L'ENVIRONNEMENT.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 6
Le Québec et le Canada ..... 10 à 14
Le Monde 15

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 5
Opinions ..... 6 et 7

CAHIER C
Auto Magazine ..... 1 à 3
Arts et spectacles ..... 4 à 12
Votre agenda 5
Ce soir à la télé 4
Annonces classées ..... 6 à 10
Décès ..... 10 et 11

CAHIER D SPORTS
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements 7

SERVICES

Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 3

19 jours

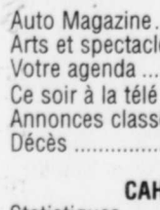

avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

6e agrandissement pour le Magasin Latulippe

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Magasin Latulippe devrait changer son slogan publicitaire. Au lieu de parler d'« Une coche au-dessus » ou de « C'est dans l'air », la direction devrait plutôt dire « Toujours plus grand ».

Car d'une décennie à l'autre, et ce depuis 60 ans, le Magasin Latulippe grandit, grandit, grandit toujours. Cette année, ne fait pas exception à la règle. L'automne dernier, un sixième agrandissement a été entrepris, au coût de 500 000 $.

Le président de l'entreprise, Richard Latulippe, explique qu'il s'est porté acquéreur du restaurant Le Fanal vert qui avoisinait le magasin depuis une bonne quarantaine d'années. « On ajoute ainsi 3000 pieds carrés. Au total, le magasin comptera plus de 40 000 pieds carrés de superficie », selon M. Latulippe.

Ces derniers jours, les cloisons temporaires aménagées depuis le début des rénovations disparaîtront. Il faudra encore attendre une quinzaine de jours avant que les travaux de rénovation soient terminés.

M. Latulippe explique que ce nouvel espace permettra de décongestionner les allées du magasin. « Les aires de vente, dit-il, seront dorénavant plus dégagées. »

M. Latulippe précise que cet agrandissement n'entraînera pas dans l'immédiat l'embauche de nouveaux employés. « Mais, précise-t-il, éventuellement il n'est pas exclu que trois ou quatre nouveaux employés viennent s'ajouter à la liste des 80 personnes qui travaillent au magasin. »

UN BUNKER

Le Magasin Latulippe, qui est devenu au fil des ans une véritable institution, non seulement à Québec, mais aussi à l'étranger, a toujours fait preuve d'avant-gardisme. Cet agrandissement s'inscrit dans la même philosophie.

M. Latulippe explique que le sous-sol de cette nouvelle section du magasin sera transformé en un véritable bunker, une forteresse imprenable, qui servira à emmagasiner les armes à feu.

Les chasseurs pourront louer un espace dans le « bunker »

« Les chasseurs qui entreposent leurs armes dans leur résidence et qui craignent de se les faire voler, explique M. Latulippe, pourront louer un espace dans ce bunker et elles seront en sécurité. »

Ces rénovations permettront à la direction du magasin de réaménager les aires de ventes. « Ainsi, dit-il, on regroupera dans une seule section tout ce qui touche la chasse et la pêche. Le client pourra alors trouver dans un seul endroit les vêtements et les appareils dont il se sert pour pratiquer son sport favori. »

Il est loin le temps où, avec seulement 100 $ en poche, le père de Richard Latulippe, Marcel, fondait le 3 mars 1940 « La robe de Québec », qui est devenu par la suite « Latulippe surplus de guerre » et finalement, en 1979, le Magasin Latulippe inc.

M. Latulippe se remémore cette période où sa mère Lucienne travaillait sans relâche à la réparation de robes usagées qui étaient mises en vente au coût de... 0,59 ¢.

Il n'oublie pas également que c'est son père qui a été l'inventeur de l'habit de motoneige. Ne pouvant pas utiliser l'expression Ski Doo, il baptisa sa combinaison « habit d'envol » du nom de l'uniforme utilisée par les pilotes d'avion « flying suit ».

Ce que l'on sait également un peu moins, c'est que l'entreprise est formée de trois divisions. On retrouve naturellement le Magasin Latulippe, la division industrielle et aussi la division Négociant chasse et pêche (NCP) Dupont.

« Par l'entremise de cette dernière division, explique M. Latulippe, on approvisionne pas moins de 500 petits magasins dans l'Est du Québec. »

Richard Latulippe n'entend pas en demeurer là. La prochaine étape qu'il peaufine en compagnie de son fils François est la vente de ses produits par Internet. « On le fait déjà, dit-il. Mais on veut raffiner la technique. »

Il est étonnant également de constater qu'une bonne proportion des clients du Magasin Latulippe sont des Français. Même la célèbre chanteuse Catherine Sauvage est une fidèle cliente.

« Je pense que j'aurais plus de succès en ouvrant une succursale à Paris qu'à Montréal », de dire en boutade M. Latulippe.

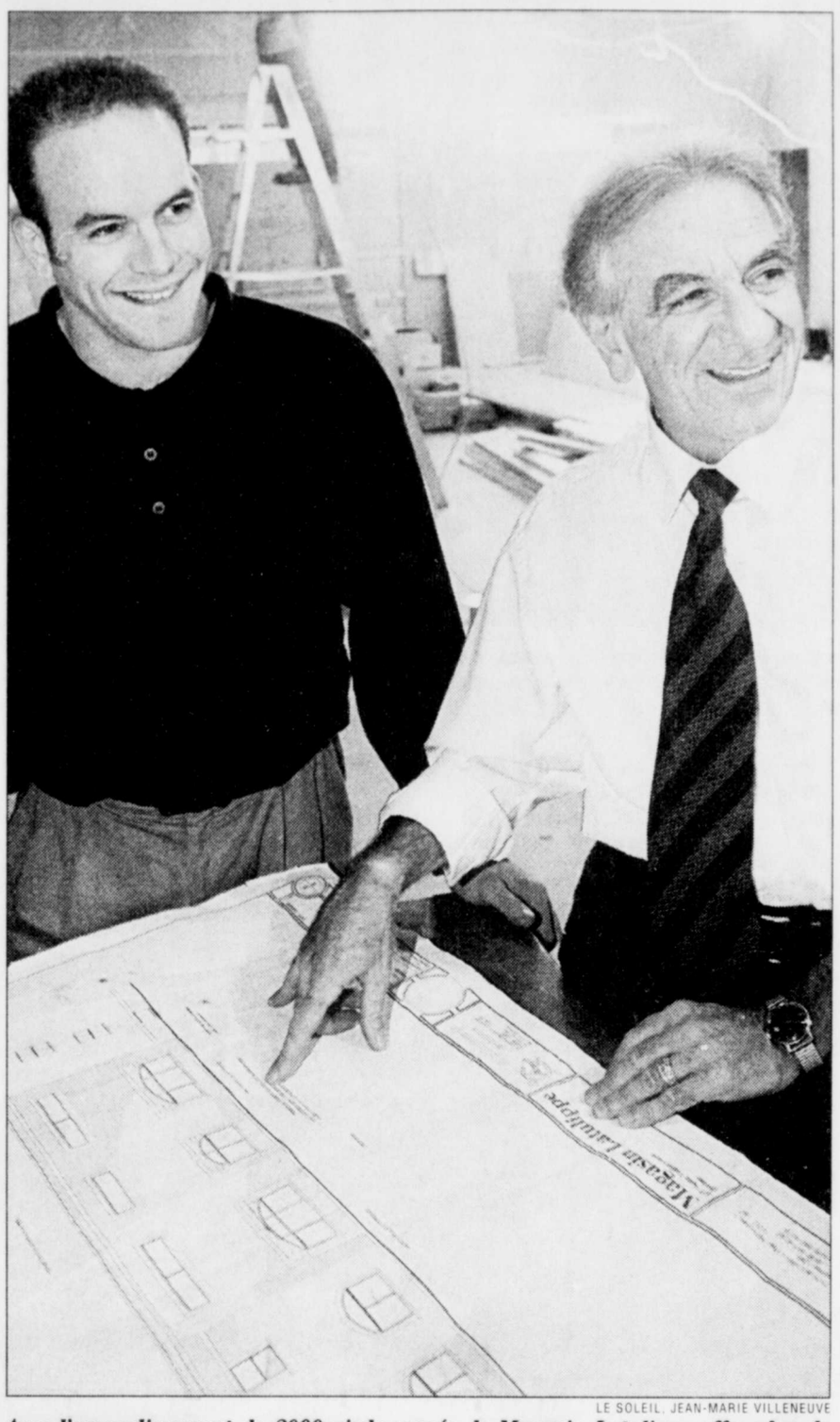

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Avec l'agrandissement de 3000 pieds carrés, le Magasin Latulippe offre plus de 40 000 pieds carrés d'espace de vente. François Latulippe et son père Richard surveillent de près la fin des travaux.

Délai coûteux

Une note de 25 heures supplémentaires parce que la GRC est venue d'Ottawa par la route

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le délai mis par les artificiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), samedi soir, pour venir d'Ottawa par la route afin de désamorcer un colis suspect dans le quartier Limoilou, a forcé la sûreté municipale de Québec à payer environ 25 heures supplémentaires à ses agents.

Cinq policiers ont dû être rappelés au travail pendant environ cinq heures, pour assurer la surveillance du véhicule à bord duquel se trouvait le colis, en face du 715, 2e Avenue, a indiqué hier le lieutenant Marc Robin, qui était en devoir samedi soir.

Cinq policiers ont surveillé un colis-canular pendant cinq heures

Le colis s'est finalement avéré être un canular, mais la vingtaine de locataires évacués depuis 17 h ont dû faire leur deuil de leur samedi soir à la maison, et même de leur nuit, en raison de l'heure tardive de la fin de l'opération. Sans compter qu'ils se demandent sérieusement ce qui serait arrivé si on avait eu affaire à une vraie bombe...

MOYENS DE PRESSION

Depuis le 15 octobre, les agents spécialisés de la Sûreté du Québec ne sont plus disponibles le soir et les fins de semaine. Ils veulent ainsi mettre de la pression sur le gouvernement, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail.

En temps normal, la sûreté municipale de Québec aurait fait appel aux artificiers de la SQ de Québec pour désamorcer le colis. Samedi, elle a dû se tourner vers la GRC, dont l'escouade en explosifs la plus rapprochée est à Ottawa.

Lorsque le lieutenant Robin a appris qu'il devrait attendre plusieurs heures avant de voir débarquer les artificiers, il a tenté de voir si l'armée pourrait lui fournir ce service. Mais la réponse a été négative, et il n'a pas eu le choix de rappeler la GRC. « Ils ont fait vite malgré tout, car ils sont partis à 8 h 15 (20 h 15) et sont arrivés à minuit et demi », commente l'officier.

Il était finalement 2 h lorsque l'opération a pris fin. Le sac déposé sur la banquette de la voiture volée plus tôt en soirée contenait un extincteur, des câbles de survoltage et des vêtements.

Lors du début des moyens de pression de la SQ, un porte-parole de la GRC, Gilles Déziel, avait affirmé au SOLEIL que les délais d'intervention seraient réduits au minimum, grâce à l'utilisation de l'avion.

Hier, une autre porte-parole a plutôt affirmé que l'entente intervenue entre la SQ et la GRC excluait l'« unité d'enlèvement des explosifs », en raison du camion requis pour le transport des matières explosives.

Comme la sûreté municipale avait mis en branle le protocole qui s'impose en pareille circonstance, c'est-à-dire l'évacuation des maisons environnantes et l'établissement d'un périmètre de sécurité, « il a été convenu qu'on répondait très bien à l'urgence, même si on arrivait plus tard », a indiqué Lyse Lévesque.

Outre l'unité d'enlèvement des explosifs, une seule autre unité n'est disponible qu'à Ottawa, soit celle spécialisée dans l'utilisation de produits bio-chimiques à des fins criminelles.

Si un service policier de la région de Québec avait besoin, le soir ou les fins de semaine, d'un groupe tactique d'intervention (GTI), pour une émeute par exemple, ou de négociateurs spécialisés dans les prises d'otages, c'est le détachement de la GRC de Montréal qui répondrait.

Le détachement de Québec possède pour sa part un service d'identité judiciaire, pour les scènes de crimes.

Lors d'entrevues télévisées, hier, le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Tony Cannavino, s'est défendu de prendre la population en otage, rejetant plutôt la faute sur le gouvernement.

L'École de foresterie de Duchesnay verra le jour au coût de 15,5 M $

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER — Après dix ans d'efforts, l'École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay verra enfin le jour. Sa construction au coût de 15,5 millions $ a été annoncée par François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, et Paul Bégin, ministre responsable de la région de Québec.

Le projet est financé en grande partie par le ministère de l'Éducation qui fournit une somme de 9,2 millions $. Le Fonds de diversification de la capitale nationale (1,7 million $), le programme d'Infrastructures Canada-Québec (1,5 million $) et la commission scolaire de la Capitale (790 000 $) sont les autres principaux bailleurs de fonds. Le montage financier est complété par la participation d'une demi-douzaine d'organisations publiques et privées dont les équipementiers et manufacturiers de l'industrie du bois de sciage.

« Cette annonce est l'aboutissement d'une démarche qui a nécessité beaucoup d'efforts, de temps et d'énergie de la part de nombreux intervenants », a expliqué M. Legault.

L'ancienne scierie-école, qui existe depuis près de 60 ans et qui accueille chaque année plus de 350 élèves, sera intégrée à même la nouvelle bâtisse. Elle sera construite de février à octobre 2000 sans perturber les cours prévus pendant cette période. La vieille machinerie est déjà vendue et sera remplacée par de l'équipement de pointe.

Aux yeux du ministre Paul Bégin, l'École de foresterie et de technologie du bois représente un atout important pour accroître le rayonnement international de la région de la capitale nationale et la diversification de son économie. « La scierie-école deviendra une vitrine technologique unique au Québec dans le domaine de la foresterie », a-t-il déclaré. En plus de devenir un lieu d'enseignement, de perfectionnement et de recherche-développement, l'École de foresterie offrira un banc de mise à l'essai et de démonstration de nouveaux produits.

Le député de Portneuf, Roger Bertrand, qui depuis 1993 a multiplié les démarches afin de concrétiser ce projet, n'a pas manqué de rappeler qu'il a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué. « Ce projet clairement promis sous un autre gouvernement n'avait jamais réussi à se rendre à cette étape historique tant attendue par toute l'industrie du bois de sciage au Québec », a-t-il indiqué, fier d'avoir porté ce projet à terme.

Le ministre Legault a finalement profité de l'occasion pour rappeler l'importance de la valorisation de la formation professionnelle. « Au Québec, 50 % des emplois offerts requièrent une formation professionnelle ou technique alors que seulement 30 % de nos diplômés suivent ce parcours. Ces données démontrent que la formation professionnelle est un moteur essentiel au développement économique du Québec », a-t-il conclu.

Alero GLS 99
2 portes, tout équipée
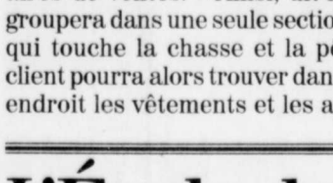
Rabais de **4000$**
Stock #91618

Tracker 4x4 99
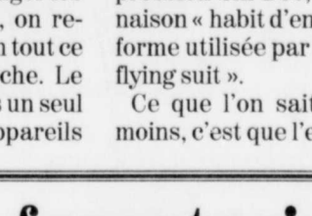
PDSF: 20 260$
Spécial **14 999$**
Stock #91739
Taxes et transport en sus

Malibu 99
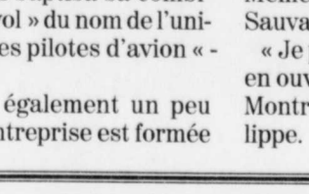
à liquider
Air climatisé – 6 cylindres
PDSF: 22 970$
Spécial **18 599$**
Stock #91385
Taxes et transport en sus

Aucun versement initial
Aucun intérêt
Aucun paiement avant 90 jours
(sur financement 48 mois)
,99% intérêt modèles 99
1,9% intérêt modèles 2000
On liquide aussi nos démonstrateurs
- 1 Venture 99 - 7 passagers, longue
- 1 Chevrolet pick-up 99 4x4 S-10
- 1 Olds. Silhouette 99 7 passagers

Le décompte GM
MARLIN
CHEVROLET - OLDSMOBILE inc.
Ventes: ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212
1454774
Le concessionnaire qui en vend le plus à Québec IL Y A SÛREMENT UNE RAISON

Louis Garneau a acquis une cinquantaine de pièces de l'« Empress of Ireland »

Guy Benjamin
Le Soleil

■ QUÉBEC — Déjà débordante d'histoire, la maison François-Xavier-Garneau offre depuis peu aux visiteurs une collection de plus. Le propriétaire de la maison, l'homme d'affaires Louis Garneau, a acquis récemment une cinquantaine de pièces provenant de l'*Empress of Ireland*.

Amateur d'art et d'histoire, Louis Garneau se réjouissait à l'idée de pouvoir mettre la main sur une assiette récupérée par un plongeur, qui a visité l'épave du paquebot qui a coulé en 1914 en face de Pointe-au-Père. Mais finalement, ce sont cinquante pièces que Jean-Pierre Bouillon a cédées.

Louis Garneau n'allait pas rater une si belle occasion d'ajouter une collection à la maison de la rue Saint-Flavien. Une partie du sous-sol a été aménagée en musée pour permettre au public de voir certaines pièces de vaisselle, des ustensiles, des bouteilles de champagne que les passagers n'ont pas eu le temps de déguster.

La maison F.-X.-Garneau est la seule résidence à l'intérieur de style victorien à visiter dans le Vieux-Québec, dit fièrement son propriétaire. La collection provenant de l'*Empress of Ireland* s'intègre bien aux autres collections parce qu'elle est aussi un témoignage de l'époque de luxe et de richesse du début du siècle, explique M. Garneau.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Pendant la période des Fêtes, Louis Garneau expose sa collection de personnages de la crèche et d'anges à la maison François-Xavier-Garneau. On sait que l'homme d'affaires a acquis l'an dernier cette résidence du Vieux-Québec riche en histoire pour en faire une maison-musée très vivante.

Il rappelle également que le paquebot, qui a connu une fin tragique en emportant avec lui plus de 1000 vies, accostait à Québec au pied du Château Frontenac. Pour les visiteurs, ce sera l'occasion de refaire, en musée, le parcours du paquebot. D'abord à Québec, puis à Pointe-au-Père avec un arrêt à l'Islet-sur-Mer, au musée maritime Bernier.

Louis Garneau, après avoir acquis la maison à l'automne 1998, a voulu perpétuer la tradition et rouvrir la maison au public. Toute l'année, on peut découvrir la richesse de cette demeure de quatre étages où l'historien François-Xavier Garneau a vécu les derniers moments de sa vie. Un autre homme célèbre y a vécu les cinq premières années de sa vie. Un petit garçon du nom de Maurice Roy, qui devait devenir cardinal de l'archevêché de Québec.

MAISON-MUSÉE À VISITER

Une maison-musée, qui n'a rien de statique. La résidence respire encore la vie. En y entrant, on a l'impression d'arriver chez des gens qui se sont absentés pour quelques minutes seulement. Le nouveau propriétaire y ajoute une touche personnelle, particulièrement pendant la période des Fêtes.

Depuis plusieurs années déjà, un énorme sapin trône dans la salle à manger. Certaines décorations dans l'arbre datent du début du siècle. Louis Garneau y a transporté sa collection de personnages de la crèche et d'anges qu'il avait commencée bien avant l'acquisition de la maison.

La maison Garneau, sise à l'angle des rues Couillard et Saint-Flavien dans le Vieux-Québec, dévoile ses trésors au public le samedi et le dimanche. Mais entre le 23 décembre et le 9 janvier, les visiteurs seront admis tous les jours. Une visite guidée et animée de 55 minutes, en compagnie du conservateur Pierre Bernier, suffit à peine pour admirer toute l'architecture et les collections de cette demeure ancestrale. Le coût de la visite est de 5 $.

COLLÈGE JÉSUS-MARIE

Les élèves marquent le passage à l'an 2000

Jean Martel
Le Soleil

■ SILLERY — Les élèves du collège Jésus-Marie de Sillery ont marqué récemment le passage à l'an 2000 en faisant « l'école autrement ». L'institution a senti que ce fait historique pouvait agir à la manière d'un déclencheur et conduire ces « 1000 femmes pour l'an 2000 » à vivre des expériences enrichissantes. Ce slogan fait référence aux 1137 jeunes filles de la maternelle au 5e secondaire qui fréquentent la maison d'enseignement du chemin Saint-Louis.

La journée de lundi a été consacrée à la condition féminine. Une vingtaine de sujets s'offraient à leur réflexion : le droit de vote des femmes, les femmes chefs d'État, les femmes Prix Nobel, etc.

Un drapeau « 1000 femmes pour l'an 2000 »

Le mardi, on a parlé de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'exploitation des enfants par le travail dans certains pays et la situation des enfants-soldats ont retenu l'attention de plusieurs. Des réfugiés sont venus s'adresser aux élèves et raconter leurs conditions de vie dans leur pays d'origine.

Le mercredi, on a rendu hommage aux devanciers. Des grands-parents ont raconté les Noël d'autrefois, leurs expériences de vie et dévoilé leurs rêves de l'an 2000. Les sujets de travaux proposés aux élèves portaient sur l'école de rang, la mode d'autrefois, la musique et la danse, les pratiques religieuses, etc.

La journée de jeudi avait pour thème le XXIe siècle : espoir pour l'esprit et le cœur. Le nœud de la journée a sûrement été la « fermeture des valises ».

Chaque élève a été invitée à placer dans une valise quelque chose qui comporte une certaine signification pour elle : un objet, une photo, un souvenir, une lettre... Il y avait une valise par niveau et chacune a été scellée et sera ouverte dix ans après la fin du 5e secondaire. Tout cela est secret, mais des élèves ont révélé au SOLEIL que ce qu'elles ont déposé dans la valise, c'est une lettre écrite à elles-mêmes.

Ces journées de l'an 2000 au collège Jésus-Marie ont été l'occasion de mettre des talents en évidence. Marie-Anne Lagueux a composé la chanson thème « 1000 femmes pour l'an 2000 » sur l'air de « Quand les hommes vivront d'amour ». Paule Ellefsen-Gauthier a dessiné l'affiche où on voit des filles de Jésus-Marie, sourire aux lèvres, planter le drapeau « 1000 femmes pour l'an 2000 ».

Les jeunes filles ont été invitées à identifier le mal qu'elles veulent écarter au prochain millénaire : guerre, injustice, préjugés, etc. Elles ont mis par écrit sur une feuille ce qui leur inspire d'aversion, et la feuille a été déchiquetée.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Des élèves du collège Jésus-Marie de Sillery déposent dans des valises des objets — un souvenir, une lettre, une photo, etc. — qu'elles retrouveront dans dix ans.

Mme Jacqueline Michaud, directrice des études au secondaire, qui a eu l'idée de faire l'école autrement, a dit que tout a été fait « pour l'honneur ». Aucun point n'a été décerné aux élèves. Elle a souligné l'implication du personnel pour qui cette semaine du millénaire a constitué un surplus de tâches.

RESTAURANT TANGVILLE
OÙ L'ON RETROUVE FRAÎCHEUR ET QUALITÉ

Buffet du midi — du lundi au samedi de 11h à 14h — 7,95
Buffet du soir — du lundi au jeudi de 17h à 21h30 — 11,50
Buffet du soir — vendredi, samedi et dimanche de 17h à 21h30 — 16,25
Buffet déjeuner — dimanche de 9h à 11h — 6,50
Buffet brunch — le dimanche de 11h à 14h — 10,95

Réservez maintenant pour vos partys des Fêtes et pour l'an 2000
(N.B. Nous serons fermés le jour de Noël)

Service de livraison GRATUIT (territoire limité) du dimanche au mercredi de 16h30 à 21h, du jeudi au samedi de 16h30 à 22h

1225, Duplessis (près du boul. Hamel) Réservations: 877-0615

1455894

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

L'histoire est toujours la même, seuls les moyens pour la raconter changent. Hier, c'était au tour des marionnettes de faire revivre aux enfants le long périple de Joseph et Marie vers Bethléem, à l'auditorium de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Le spectacle « La crèche de Bethléem », créé en 1983 par Claire Voisard et Petr Baran, du théâtre de marionnettes L'Illusion, s'inspire d'une tradition européenne datant du Moyen-Âge. A.M.

Météo Conseil* 1 900 565-4455
* Frais applicables
Beau temps, mauvais temps, toujours présent
Environnement Canada Environment Canada
1453047

L'Indiscret
L'Indiscret@lesoleil.com

Le III[e] siècle

Un enseignant de l'école secondaire Roger-Comtois, Robert Martel, trouve que certaines compagnies canadiennes croient toujours que nous sommes un peu en retard au Québec. À preuve, une publicité de la compagnie Grand & Toy distribuée dans les écoles de la région. Sous le titre « À la veille d'un troisième siècle », la compagnie s'émerveille de son implication au pays. Et si elle se rabat sur sa date de fondation (1882) pour expliquer ce troisième siècle, à ce que je sache, ça ne fera que 118 ans, en l'an 2000, qu'elle est présente dans le commerce.

Capitale fédérale

Les députés du Bloc québécois à Ottawa ont du temps à profusion. Les sept représentants de la région de Québec au sein de cette formation politique ont émis un communiqué de presse récemment, « exigeant » qu'Ottawa soit dorénavant désignée « capitale fédérale du Canada » au lieu de capitale nationale. Parions que Jean Chrétien ne donnera pas suite à leurs « exigences ».

Jean Chrétien

Bienvenue à la presse

L'entourage de Lucien Bouchard voudrait-il éloigner les journalistes du premier ministre du Québec qu'il ne s'y prendrait pas autrement. La semaine dernière, le bureau de presse de M. Bouchard a prévenu les médias que le premier ministre irait à Terre-Neuve le vendredi 7 décembre. Les coûts exigés pour le transport : entre 800 et 900 $! Le texte « d'invitation » se terminait avec la phrase suivante, écrite en caractères gras : « Il n'y a aucune certitude quant à la tenue d'un *scrum* ou d'un point de presse. » À un prix aussi élevé et avec si peu d'espoir d'accès au premier ministre, seule la Société fédérale Radio-Canada avait les moyens de suivre notre premier ministre souverainiste au pays de Brian Tobin. Bref, c'est comme à la danse : on choisit le partenaire que l'on veut...

Lucien Bouchard

Du gaspillage

C'est devenu la mode dans les ministères et sociétés d'État que d'envoyer les communiqués de presse directement par courriel ou télécopieur. L'ennui, c'est que les responsables des communications prennent un malin plaisir à conserver l'en-tête « design » toute en couleurs qui orne leurs beaux papiers. Le résultat, c'est que ce sont les personnes qui reçoivent ces documents qui doivent en assumer le coût d'impression. Ils gaspillent, bien contre leur gré, une quantité effroyable d'encre d'imprimante ou de « toner » de télécopieur ! C'est vraiment enrageant, surtout lorsqu'on sait le coût des cartouches d'encre pour imprimantes.

(Informations colligées par Claude Vaillancourt.)

Même les adultes rêvent de camions

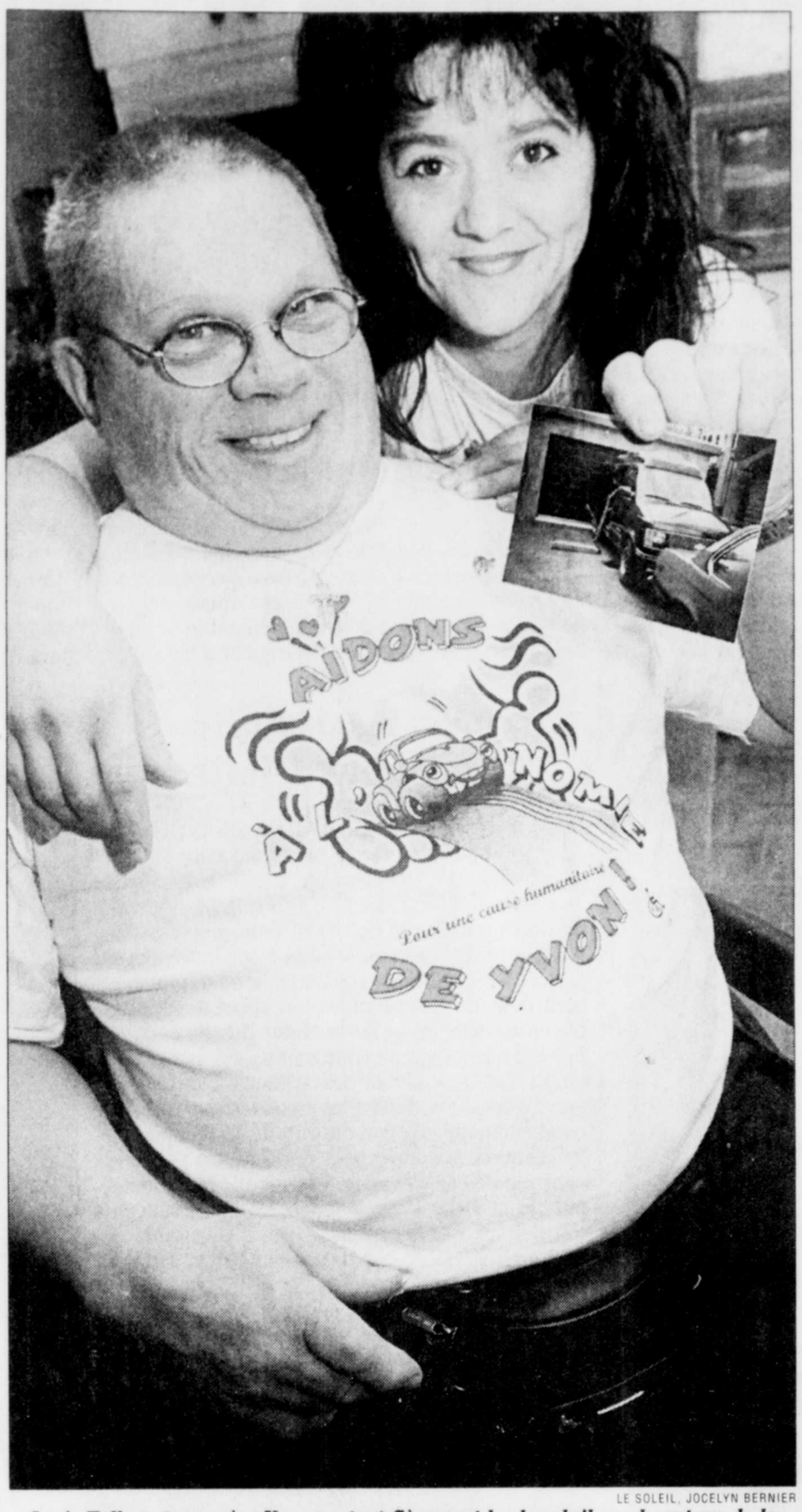

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Josée Talbot et son père Yvon portent fièrement le chandail que le patron de la jeune femme a imprimé gratuitement pour leur permettre d'amasser des fonds.

Confiné à son fauteuil roulant, Yvon Talbot souhaite retrouver son autonomie

ANNIE MORIN
Le Soleil

■ SAINTE-PÉTRONILLE — Josée Talbot rêve d'offrir à son père un gros camion rouge pour Noël. Pas un jouet, un vrai camion.

Yvon Talbot est atteint de la maladie de Buerger, une affection des artères qui perturbe la circulation sanguine, endort les extrémités des membres et mène trop souvent à des amputations. Plus de 100 000 Québécois en souffrent.

100 000 Québécois souffrent de la maladie de Buerger

M. Talbot a dû subir cinq amputations à la jambe droite à l'âge de 33 ans. En février dernier, après plus de 25 ans de sursis, il a perdu l'usage de la seule jambe sur laquelle il pouvait encore compter. Depuis, il est confiné à son fauteuil roulant.

Habitué de mener une vie parfaitement normale, M. Talbot a soudainement compris la signification réelle du mot handicap. Finis les travaux de construction, la motoneige, l'organisation de la fête de la Saint-Jean et des élections municipales. Même le moindre petit souper au restaurant est désormais exclu. C'est la catastrophe, même s'il n'ose pas le dire ouvertement.

Josée Talbot a décidé de faire appel à la générosité du public

« Je ne veux pas déranger le monde avec ça. Je suis habitué de faire ma petite affaire et je veux continuer », dit-il sur un ton qui trahit une pointe d'orgueil. M. Talbot est tellement discret qu'il raconte à l'occasion des mensonges blancs à un bon ami qui le transporte aux rencontres hebdomadaires des Alcooliques anonymes, pourtant son seul désennui. « Je ne voudrais pas qu'il se fasse mal au dos en essayant de me lever. »

Sa fille Josée n'en pouvait plus de voir son père ainsi, résigné et malheureux. « Je l'ai vu pleurer pour la première fois de ma vie. » Elle lui a donc dégoté une camionnette adaptée à sa nouvelle condition. Ce bout de ferraille est pour lui synonyme d'autonomie. Mais voilà, le véhicule coûte 13 000 $. Le petit salaire et les maigres économies de la jeune femme ne lui permettent pas de payer la facture. Et les institutions financières ont refusé un prêt à M. Talbot, pourtant enclin à hypothéquer sa maison pour en sortir de temps en temps.

ELLE A DÉJÀ AMASSÉ 4000 $

Josée Talbot a décidé de faire appel à la générosité du public pour offrir le plus beau des cadeaux de Noël à son père. « Il m'a toujours poussée pour que j'avance dans la vie, je lui dois bien ça », confie-t-elle. Avec l'aide de la Fondation Buerger, qui garantit que les dons serviront uniquement à l'achat du camion et émet les reçus d'impôt, la jeune femme s'est transformée en véritable petite entreprise de charité.

Déjà, elle a amassé 4000 $ à la sueur de son front. Tous les jours, pendant près de quatre heures, Josée cogne aux portes des chaumières de l'île d'Orléans pour demander de l'aide. Encore samedi, elle racontait son histoire à qui veut l'entendre en échange d'un peu d'argent. Hier, c'était au tour du SOLEIL de prendre connaissance de l'histoire d'Yvon Talbot.

Si vous souhaitez donner un coup de pouce à Josée Talbot, téléphonez au 828-0655.

BOUTIQUE DU Stylo
CROSS
LAMY
WATERMAN
MONT BLANC
PARKER
www.stylo.qc.ca
Traducteur électronique
199$
Sainte-Foy: PLACE LAURIER • Lévis: GALERIES CHAGNON
Carrefour Laval • Saint-Bruno • Montréal (Simons)
1450511

DANS CES YEUX
il y a toute l'expertise du chirurgien

LA CORRECTION VISUELLE PAR LASER C'EST AVANT TOUT UN ACTE CHIRURGICAL
• Choisissez votre chirurgien et rencontrez-le dès l'examen d'évaluation préliminaire afin de déterminer si vous êtes susceptible de vous soumettre à une correction visuelle par laser.
• Établissez une relation de confiance avec votre chirurgien à toutes les étapes du traitement.
• La correction visuelle par laser peut améliorer votre qualité de vie en vous libérant de vos lunettes et de vos verres de contact.
• Votre chirurgien vous donnera l'heure juste quant aux véritables risques et aux bienfaits de la correction visuelle par laser.
NOUS NE FAISONS AUCUN COMPROMIS SUR LA QUALITÉ DES SOINS
SOIRÉE D'INFORMATION LES MARDIS 14 DÉCEMBRE ET 11 JANVIER
SOIRÉE D'INFORMATION LES MERCREDIS 8 ET 22 DÉCEMBRE
À partir de 880$/œil
LASER VISUEL
Dr Yolande Dubé, M.D. CHUL
Dr Bertrand Hoffman, M.D. CHUL
Dr Alain Lachance, M.D.
Centre hospitalier Beauce-Etchemin (Saint-Georges, 228-3533)
Dr Gilles Lafond, M.D. CHUL
Dr Johanne Morency, M.D.
Hôpital Saint-Sacrement
Dr Richard Bazin, M.D. CHUL
Dr Dan Bergeron, M.D. CHUL
Dr René Dinh, M.D. CHUL
Dr Alain Gourdeau, M.D.
Hôpital l'Enfant-Jésus
Dr Jacques Samson, M.D.
Hôtel-Dieu de Lévis, Hôpital de Charny (Lévis, Charny, 838-8080)
Dr Yvon Tardif, M.D. CHUL
LASER-CHIRURGIE DE LA VISION
COMPLEXE LE DELTA
(418) 658-6345
1-888-658-6345
PLACE DE LA CITÉ
(418) 650-1270
1-888-248-2600
1456176

DES VÊTEMENTS DANS LESQUELS IL FAIT BIEN VIVRE!

Emballage-cadeau gratuit!
Tilley Endurables
Montreal: 1050 Laurier Avenue Ouest. (514)272-7791
Composez le 1-800-465-4249 pour obtenir un catalogue gratuit.
1457220

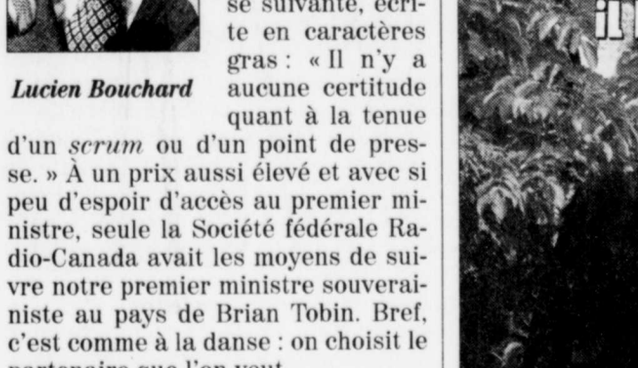
Démarrez votre journée au chaud et en toute sécurité avec
un démarreur à distance de chez Lebeau Vitres d'autos
Plusieurs modèles disponibles pour véhicules à transmission automatique ou manuelle.
Modèles AstroStart disponibles en magasin.
À partir de 99,95 $
Installation et taxes en sus
Lebeau MD
Vitres d'autos
72 succursales au Québec pour mieux vous servir!
Consultez les Pages Jaunes MC sous la rubrique vitres d'autos.
1451913

Le Manoir Richelieu vanté par le Financial Times

Michel Dolbec
Presse canadienne

■ PARIS — Le Manoir Richelieu « revampé » soulève l'enthousiasme du prestigieux quotidien *Financial Times*.

Dans son édition du week-end, « FT », le plus influent quotidien d'affaires au monde, avec le *Wall Street Journal*, recommande l'hôtel à ses lecteurs, même s'il déplore que la nourriture qu'on y sert ne soit pas tout à fait à la hauteur.

« Indulge yourself in pure majesty » (Abandonnez-vous à cette pure magnificence), titre le FT pour cet article d'une demi-page publié dans la section *Food and Drink* du journal.

Le critique du *Financial Times*, John Fitzgerald, s'est rendu au Manoir Richelieu, « un des joyaux de Charlevoix », par un « matin gris de novembre », avec l'espoir d'y trouver un peu de solitude, voire de mélancolie, un sentiment « pas déplaisant » auquel il avait eu l'occasion de goûter lors d'un séjour automnal à Venise...

Il se trouve qu'il y avait « peu de clients » au Manoir. Des feux crépitaient dans les grandes cheminées de pierre de l'hôtel. En arrivant dans sa chambre, au troisième étage, le journaliste a été « immédiatement saisi par la vue ». En contrebas, trois cargos se mouvaient « dans les eaux froides et agitées » du fleuve, tandis que des « nuages aux couleurs de charbon traversaient avec lourdeur le pâle ciel d'automne ».

« J'étais bien », confie l'auteur.

IL Y A TOUJOURS LE CASINO...

La nourriture servie au Manoir a en revanche déçu le critique du prestigieux quotidien. Fitzgerald a soupé au « Charlevoix », le plus « formel » des trois restaurants de l'hôtel, où l'on sert des spécialités régionales. « Même si les serveurs étaient jeunes et soucieux de bien faire, nous avons trouvé le repas terne, tant dans sa préparation que dans sa présentation », a-t-il déploré. Cela, heureusement, n'a pas gâché son séjour.

« Pourtant, nous n'étions pas trop mécontents. La soirée était jeune. Et il y avait toujours le casino », conclut-il.

Le *Financial Times* revient par ailleurs sur l'origine de La Malbaie (la « mal bayes », de Samuel de Champlain) et rappelle l'histoire du Manoir Richelieu, construit en 1899 pour accueillir les passagers des bateaux à vapeur, et reconstruit à l'identique après l'incendie de 1928.

Le quotidien signale que l'hôtel de 405 chambres a rouvert ses portes en juin, après avoir été rénové au coût de plusieurs millions de dollars par ses nouveaux propriétaires.

QUÉBEC

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

À la mémoire de Claude et Jeannine Masson

Une messe a été célébrée en mémoire de Claude Masson et de son épouse Jeannine, hier matin, au patro Roc-Amadour de Québec. Le vice-président et éditeur adjoint de *La Presse* est décédé tragiquement le 31 octobre, dans l'écrasement du Boeing 767 d'EgyptAir. Directeur de l'information au SOLEIL de 1974 à 1980, puis rédacteur en chef jusqu'en 1984, M. Masson s'était fait de nombreux amis dans la région de Québec. Hier, ils étaient plus d'une centaine à lui rendre hommage. Son frère Pierre, qui habite Charlesbourg, était aussi présent. **A.M.**

ACCIDENT À SAINT-ANTONIN

L'enquête débute

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec de Rimouski se rendront aujourd'hui sur les lieux de l'accident qui a fait trois morts, samedi matin, sur la route 185 à la hauteur de Saint-Antonin, près de Rivière-du-Loup. « Nous n'avons envoyé personne samedi, vu la température et les conditions routières, explique le sergent Demers. Nos hommes tenteront de reconstituer la scène en se servant des détails colligés par les agents qui se sont rendus sur place lors de l'accident. » L'état des véhicules impliqués servira aussi à déterminer clairement qui, du conducteur du camion-citerne de la compagnie Irving ou de la conductrice de 17 ans, a perdu le contrôle de son véhicule, entraînant la collision puis la mort de Dave Ouellet, 18 ans, François Bernier, 16 ans, et Mélanie Saint-Germain, 17 ans, originaires du Nouveau-Brunswick. **M.L.**

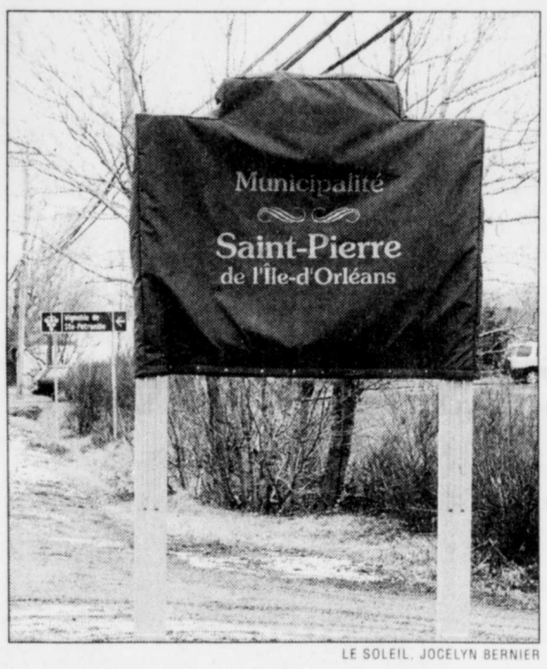

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Prête pour l'hiver

Les hivers sont tellement durs dans la municipalité de Saint-Pierre, île d'Orléans, que même les affiches souhaitant la bienvenue aux visiteurs ont revêtu leur manteau d'hiver. À l'entrée du village, une housse a été taillée sur mesure pour protéger la structure de bois des intempéries. **A.M.**

LÉVIS

Concert de Noël plein air

Le parvis de l'église Christ-Roi de Lévis servira de scène pour un concert de Noël plein air des élèves de l'école primaire Charles-Rodrigue et de leurs parents, demain, à compter de 18 h 30. Organisé par l'organisme de participation des parents de Charles-Rodrigue, le concert de cantiques de Noël réunira les 520 élèves de l'école, de la maternelle à la sixième année, ainsi que leurs parents. Toute la population est invitée à participer à l'événement. Il est prévu que le concert soit reporté au 20 décembre en cas de mauvais temps.

BEAUPORT

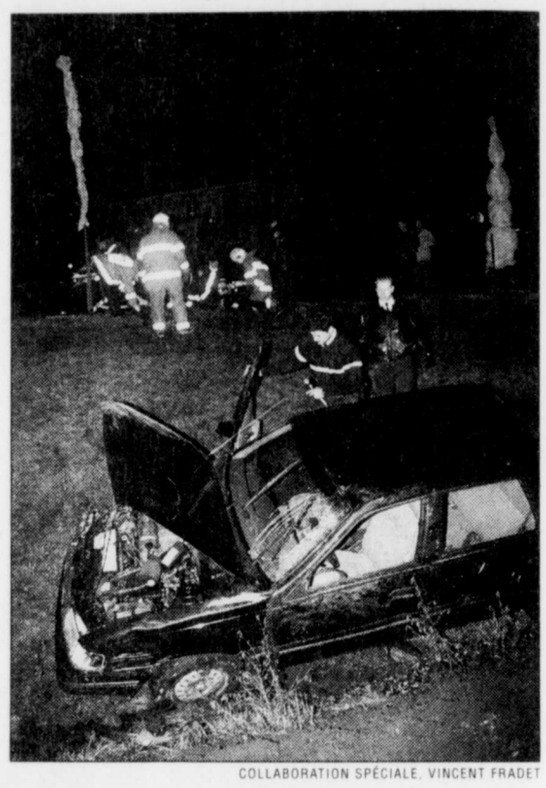

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Dans le fossé

Un automobiliste a subi des blessures légères après s'être retrouvé dans le fossé, vers 22 h, hier, à l'intersection de la rue Nordique et du boulevard Raymond, à Beauport. L'accident s'est produit dans une courbe assez prononcée. L'homme était seul dans son véhicule. La cause de la perte de maîtrise n'est pas connue, mais la chaussée était mouillée. Les mâchoires de vie ont d'abord été demandées pour sortir le conducteur, mais n'ont finalement pas été nécessaires. **C.S.**

CÔTE-NORD

Alerte à la grippe

Des dizaines de personnes sont demeurées au lit ces derniers jours, dans la région de Sept-Îles, en raison d'une épidémie de grippe. Les spécialistes croient que le virus de Sydney se propagera rapidement à toute la Côte-Nord. À l'heure actuelle, le Centre hospitalier régional de Sept-Îles est le plus durement touché par cette grippe. Le nombre de visites et leur durée à l'hôpital y ont été limités à une seule personne de la famille immédiate du malade à la fois et à pas plus de deux visites par jour. Aucun visiteur n'est admis à la salle des urgences. Les mesures sont encore plus sévères à la résidence Gustave-Gauvreau, qui accueille une centaine de personnes âgées en perte d'autonomie; les visiteurs doivent obligatoirement y porter un masque chirurgical, explique le Dr Fabien Gagnon, médecin-conseil à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la région Côte-Nord. Ce dernier pense que les Nord-Côtiers ne seront pas aussi épargnés cet hiver qu'ils l'ont été au cours des dernières années. « Cette fois, une personne sur six risque d'être contaminée. » Pour le Dr Gagnon, la vaccination est encore le meilleur moyen de prévention, d'autant qu'elle est gratuite pour les groupes à risque. **S.T.**

Le père Noël a son site Internet

Il est produit à Rimouski

Ernie Wells
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le père Noël, le vrai, a toujours été bien de son temps. Au fil des ans, il s'est adapté à toutes les générations. Pas étonnant de retrouver le bon vieillard sur son propre site Internet.

Les Productions Québec Multimédia, de Rimouski, ont consacré 30 000 $ pour concevoir et produire le premier site officiel du père Noël au Québec. Le président de l'entreprise, Jacques Landry, rêvait de faire revivre la magie de Noël de son enfance, mais en utilisant la technologie d'aujourd'hui, les effets techniques et visuels, en plus de la diffusion sur vidéo. Depuis le 1er décembre, tous les enfants peuvent rejoindre le « vrai » père Noël à l'adresse www.monpere-noel.net.

Les jeunes internautes cliquent d'abord sur TV pour entrer dans la maison du père Noël. Ils y retrouvent aussi le lutin Tournette et ses personnages. Ces derniers sont accessibles sur écran, en direct, les lundis, mercredis et vendredis, de 18 h 30 à 18 h 45, avec reprise entre les heures de diffusion. Les caméras de Jacques Landry tournent les images et effectuent les entrevues avec des enfants depuis un centre commercial de Rimouski et dans des classes de maternelle.

On clique ensuite pour entendre des cantiques, lire des contes de Noël et écrire au père Noël. On découvre l'atelier des lutins, vote pour son jouet préféré, peut jouer, dessiner puis envoyer son dessin par courrier électronique ou régulier. Le site est abondamment coloré et illustré de dessins animés que le visiteur peut voir et revoir à sa guise.

Mais, comme toute bonne chose a une fin, le site disparaîtra dans la soirée du 24 décembre, quand le célèbre bonhomme à longue barbe blanche entreprendra son épuisante tournée des cheminées.

C'est le temps
des rapprochements.

Nokia 5190 SCP

50$

Après le rabais Fido de 50$
Puce comprise

GRATUIT
Couvercle argent

Jusqu'au 31 décembre,
Fido favorise les échanges et les retrouvailles avec une offre que vous ne reverrez pas avant le prochain siècle. Rien de mieux pour commencer le millénaire du bon pied !

GRATUIT
Planificateur de l'an 2000

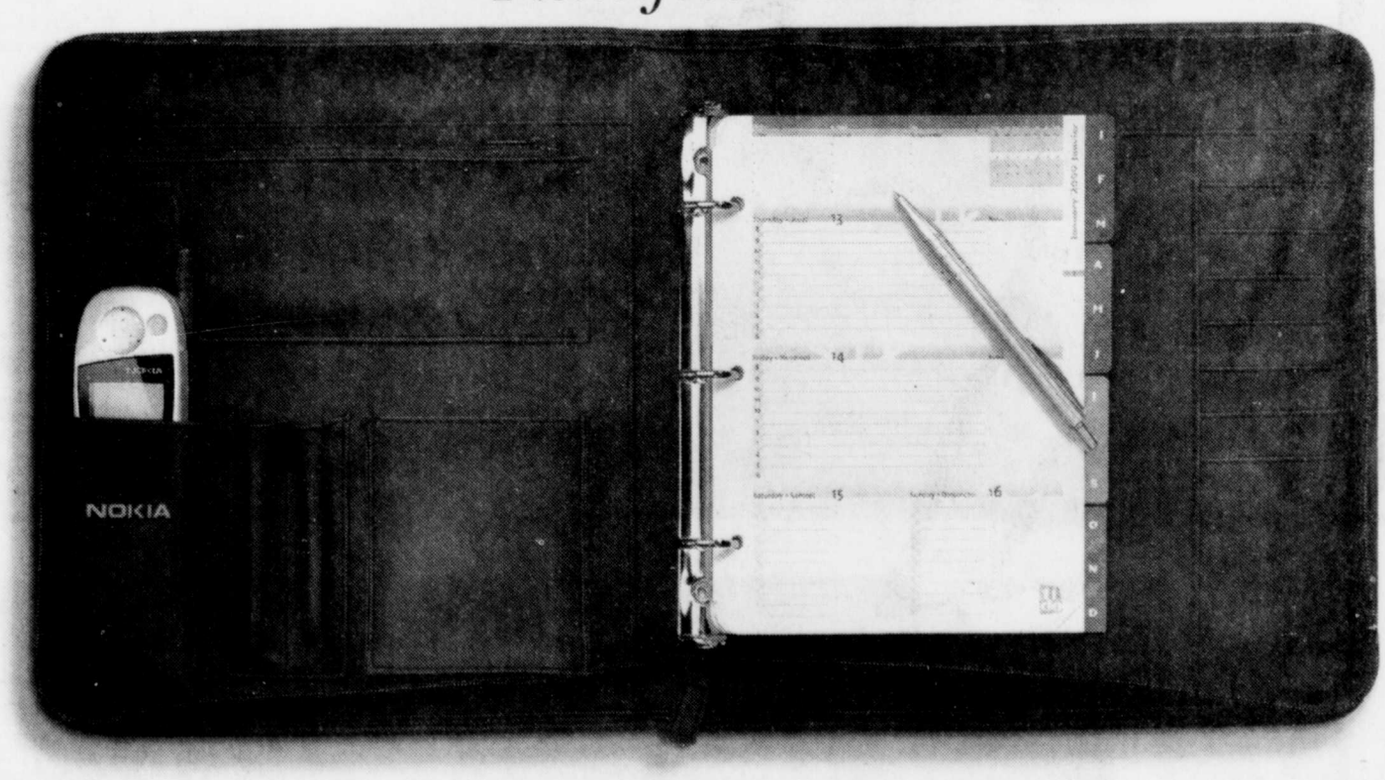

Offre valide entre le 15 novembre et le 31 décembre 1999 pour toute nouvelle activation du Service Fido®. Un crédit de 50$ sera porté à la première facture. Le Service Fido doit être activé pendant 30 jours consécutifs pour que le client ait droit au crédit. Ne pouvant être combinée à d'autres promotions, cette offre ne s'applique pas au Service Fidomatic℠.

Après l'activation, il faut compter de 4 à 6 semaines pour la livraison du planificateur Fido. Jusqu'à épuisement des stocks.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

Fido et Fidomatic sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugarte
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1er étage
- Galeries de la Capitale, 2e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

COMPLICENTRE · FUTURE SHOP · COOPSCO · AUTOMOD · MINI-PAGE · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · la baie · TÉLÉ DYNAMIQUE · BUREAU EN GROS · CENTRE DE DOMOTIQUE · MICRO LOGIC

1456548

Le Décompte GM

★★★★★
Sécurité cinq étoiles
La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers lors de tests d'impact latéral▼.

MONTANA de Pontiac

258 $/mois
2,9 % de financement sur location de 36 mois
Transport et préparation inclus

Comptant	Mensualité
0 $	378 $
1 779 $	328 $
4 195 $	258 $

• Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Système antiblocage aux 4 roues
• Lecteur de disques compacts • Climatiseur

0,0:1,9 %
à l'achat sur la plupart des modèles 2000*

0 $
Pas de versement initial®
Pas d'intérêt avant 90 jours®
Pas de paiements avant 90 jours®
sur approbation du crédit
sur la plupart des modèles 1999 et 2000

0,99 %
à l'achat sur la plupart des modèles en inventaire*

La nouvelle CAVALIER ENSEMBLE VALEUR 2000

CAVALIER de Chevrolet

2 portes	4 portes
178 $/mois	**198 $/mois**
1,9 % de financement sur location de 36 mois	1,9 % de financement sur location de 36 mois
Transport et préparation inclus	Transport et préparation inclus
15 899 $ à l'achat***	16 999 $ à l'achat***

Comptant	Mensualité	Comptant	Mensualité
0 $	252 $	0 $	258 $
1 439 $	208 $	1 125 $	228 $
2 490 $	178 $	2 176 $	198 $

À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000 :
• Système antiblocage aux 4 roues (2 et 4 portes) • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie (4 portes)
• Verrouillage et télédéverrouillage électrique des portes (4 portes) • Radiocassette AM/FM stéréo (4 portes)
• Lecteur de disques compacts (2 portes) • Roues de 15 po (2 portes)

La Montana et le Sonoma offrent la meilleure économie d'essence dans leur catégorie▼▼.

308 $/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus
26 188 $ à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 $	408 $
1 617 $	358 $
3 283 $	308 $

SONOMA SLS 3 PORTES 4X4 de GMC

• Moteur V6 SFI 4,3 L de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Climatiseur
• Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts

MALIBU de Chevrolet

• Siège arrière divisé à dossier rabattable
• Puissant moteur 3,1 L V6 de 170 HP
• Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur

268 $/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus
21 258 $ à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 $	362 $
1 451 $	318 $
3 105 $	268 $

4 portes	2 portes
358 $/mois	**298 $/mois**
Location 36 mois	Location 36 mois
Transport et préparation inclus	Transport et préparation inclus

Comptant	Mensualité	Comptant	Mensualité
0 $	498 $	0 $	425 $
2 336 $	428 $	2 213 $	358 $
4 701 $	358 $	4 240 $	298 $

JIMMY SLS de GMC

MARCHEPIEDS SANS FRAIS
• Moteur Vortec 4300 V6 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commande électrique

ALERO de Oldsmobile

• Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Système antiblocage aux 4 roues • Puissant moteur Twin Cam 4 cyl. de 2,4 L de 150 HP • Climatiseur

278 $/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus
20 848 $ à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 $	358 $
1 352 $	318 $
2 675 $	278 $

308 $/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

Comptant	Mensualité
0 $	378 $
980 $	348 $
2 294 $	308 $

SIERRA CABINE RÉGULIÈRE de GMC

• Moteur V6 4300 Vortec 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode « REMORQUAGE » • Système antiblocage à disques aux 4 roues • Banquette avant à dossier divisé avec appuie-bras central • Pont arrière autobloquant

IMPALA de Chevrolet

• Moteur V6 3,4 L de 180 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Télédéverrouillage des portes • Radio AM/FM et lecteur de disques compacts • Roues de 16 po

318 $/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus
24 328 $ à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 $	438 $
2 318 $	368 $
3 949 $	318 $

0 $ dépôt de sécurité à la location.

PONTIAC BUICK GMC

CHEVROLET Oldsmobile

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Présentateur officiel du Festival International de Jazz de Montréal.

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2000 et 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles 2000 et taux de financement à l'achat de 0,99 % disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles 1999 seulement. ®Conditions applicables exclusivement aux véhicules admissibles achetés au moyen du financement à 1,9 % ou 0,99 % selon le cas. **Taux de 1,9 % et de 2,9 % applicables à la location jusqu'à 36 mois lorsqu'indiqué. ***Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (Cavalier 2 et 4 portes : 680 $, Malibu : 720 $, Alero : 720 $, Impala : 835 $ et Sonoma : 795 $) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 $ à 1,9 %. 48 versements de 432,35 $, coûts en intérêts de 752,80 $, coût total de 20 752,80 $. Exemple de financement de 25 000 $ à 0,99 %. 48 versements de 530,99 $, coûts en intérêts de 487,52 $, coût total de 25 487,52 $. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. ▼Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. ▼▼Donnée fournie par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com††

www.gmcanada.com

LE QUÉBEC LE CANADA

PROBLÈMES DE SANTÉ DES CASQUES BLEUS EN CROATIE

Une contamination par des BPC ou des radiations improbable

OTTAWA (PC) — Le comité militaire chargé de l'enquête sur les mystérieux maux dont souffrent des casques bleus depuis leur retour de Croatie déposera un rapport préliminaire jeudi prochain.

Entre autres choses, le comité a étudié la possibilité que les soldats aient été rendus malades par des toxines ou des contaminants.

Le document précisera les principales découvertes du comité et ses recommandations, a annoncé le lieutenant-colonel Jacques Tremblay, porte-parole du groupe. Un rapport final devrait être déposé au mois de janvier.

Les premières conclusions du comité laissaient croire que les échantillons de terre — extraits des endroits où les soldats canadiens travaillaient entre 1993 et 1996 — ne portaient aucune trace de contamination par des BPC ou de radiation.

Toutefois, le comité n'a pas voulu écrire son rapport final avant d'avoir procédé à une seconde analyse des échantillons.

Le comité doit remettre son rapport préliminaire à la fin de la semaine

« Même si la possibilité que tout cela soit lié à une contamination est très faible, c'est la raison principale qui a mené à la création du comité, a expliqué M. Tremblay. Il aurait été étrange de ne pas parler des contaminants dans notre rapport final. »

ÉTRANGE MALADIE

Les soldats espèrent que le rapport qui sera déposé jeudi contiendra des recommandations quant aux mesures à prendre pour s'occuper de leur étrange maladie.

« J'aimerais bien qu'on s'occupe de tous les gens qui étaient là-bas et qui ont des problèmes », a dit Steve Pritchard, un soldat qui travaillait dans les cuisines en Croatie, en 1993, et qui a souffert d'infection des poumons et de problèmes de jointures et d'intestins.

Mike Innes, un soldat de Darmouth, en Nouvelle-Écosse, était en Croatie en 1994 et a souffert de douleurs aux jointures, de maux de tête, de fatigue chronique et de problèmes de vision.

M. Innes a témoigné devant le comité et croit que ses membres « semblent enclins à vouloir faire de bonnes recommandations en fonction de ce que les soldats ont dit ».

Le comité a été mis sur pied l'été dernier, après qu'un nombre inhabituel de casques bleus se soient plaint de plusieurs maux et en aient attribué la responsabilité à leur séjour en Croatie.

Les militaires ont souffert de plusieurs maux mystérieux comme des douleurs aux jointures et des troubles d'intestin. Un d'entre eux est devenu aveugle d'un œil. Les docteurs n'ont jamais pu déterminer quelles étaient les causes de ces troubles de santé.

Le comité a d'abord été dirigé par le colonel Howie Marsh, mais celui-ci a dû remettre sa démission après avoir admis qu'il avait entendu parler des plaintes des soldats de retour de Croatie un an plus tôt, sans s'en occuper.

Le colonel Joe Sharp a alors pris la tête du comité. Celui-ci est aussi composé d'un adjudant à la retraite très respecté, un officier de la Gendarmerie royale du Canada et un observateur du bureau de l'ombudsman des forces armées.

PROJET DE LOI RÉFÉRENDAIRE FÉDÉRAL

Seuil à 66 %

Le Parti égalité presse Ottawa de fixer la majorité requise

■ MONTREAL (PC) — Satisfait de l'avant-projet de loi fédéral sur les conditions d'un prochain référendum au Québec, le Parti égalité souhaite néanmoins qu'Ottawa aille plus loin dans sa démarche, en fixant notamment à 66 % le seuil de la majorité requise pour entamer des négociations sur la sécession.

Réunis à Montréal, quelque 75 membres du conseil général du Parti égalité ont adopté hier quatre résolutions. En plus de signifier leur appui à la démarche du gouvernement fédéral et de réclamer une majorité des deux tiers, le Parti égalité souhaite qu'il y ait un débat sur la partition — et peut-être même un référendum sur cette question précise — en plus d'exiger du gouvernement fédéral des garanties que les Québécois qui le désirent pourront demeurer Canadiens, quoi qu'il advienne (notamment en cas de déclaration unilatérale de souveraineté de la part du gouvernement du Québec).

« Nous sommes complètement en faveur des règles sur la sécession, a déclaré en entrevue, hier, le président du parti, Keith Henderson. En fait, nous sommes le seul parti politique de la province à appuyer le premier ministre (Jean Chrétien). »

M. Henderson déplore cependant que le gouvernement fédéral soit demeuré vague quant à la majorité requise pour enclencher le processus de négociations sur la souveraineté du Québec.

« Qu'est-ce qu'une "majorité claire"» ?, a demandé M. Henderson. Selon nous, ça prend les deux tiers de la population du Québec pour entamer des négociations (...) Pour mettre fin aux activités d'un club de golf, selon le Code civil de la province, il faut un vote des deux tiers des membres. Alors, pour un sujet aussi important que la fin d'un pays, je pense qu'une majorité des deux tiers serait nécessaire. »

Enfin, M. Henderson a indiqué que son parti, qui compte quelque 2000 membres au Québec, se tenait prêt à réagir à l'adoption probable, par le gouvernement du Québec, d'une loi qui servirait de réplique à l'initiative du gouvernement fédéral.

« Si M. (Lucien) Bouchard, dans sa loi, outrepassait les définitions légales établies par la Cour suprême, nous n'hésiterions pas à contester sa loi devant les tribunaux », a dit M. Henderson.

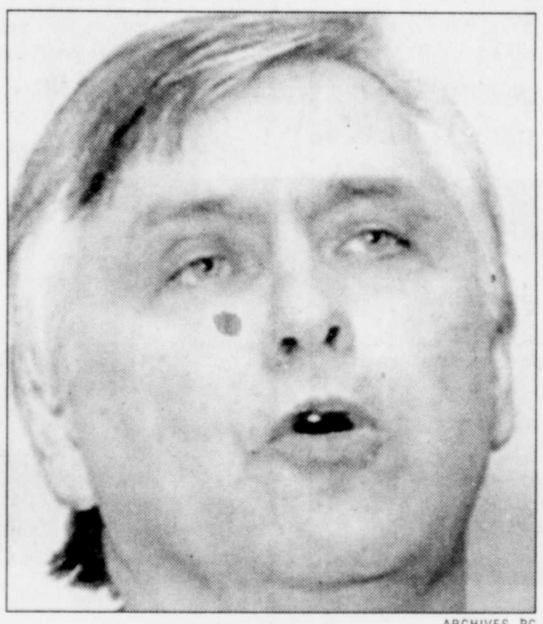

ARCHIVES, PC

Le chef du PÉ, Keith Henderson.

Un droit de veto pour le Canada anglais

Le vp du PQ dénonce les contradictions de Jean Chrétien

MONTRÉAL (PC) — Le premier vice-président du Parti québécois, Fabien Béchard, a dit voir une contradiction entre le dépôt de l'avant-projet de loi référendaire par le gouvernement fédéral, vendredi, et les récents propos du premier ministre Jean Chrétien tenus dans le cadre du congrès de la section québécoise du Parti libéral du Canada.

« En vertu de l'avant-projet de loi de Jean Chrétien et de Stéphane Dion, les questions référendaires de 1980 et de 1995 seraient automatiquement rejetées par la Chambre des communes. Il y a là une contradiction évidente avec les récents propos de Jean Chrétien tenus devant ses propres militants », a déclaré par voie de communiqué M. Béchard, hier.

Il a rappelé que le 28 novembre dernier, à Hull, M. Chrétien avait déclaré ce qui suit devants des militants libéraux fédéraux: « On a eu deux référendums avec des questions claires. Ils n'ont jamais accepté le vote populaire, et on devrait attendre à rien faire ».

Selon M. Béchard, si l'avant-projet de loi fédéral déposé vendredi stipule que les questions de 1980 et de 1995 seraient inacceptables pour les parlementaires fédéraux, comment Jean Chrétien justifie-t-il cette déclaration prononcée sous les applaudissements de ses propres militants ?

« Jean Chrétien et Stéphane Dion fondent cet assaut sans précédent à la démocratie québécoise sur le besoin de clarté, affirme M. Béchard. Si le premier ministre canadien se contredit en moins de deux semaines sur un élément fondamental de son projet de loi, où est la clarté là-dedans ? »

ARCHIVES, PC

Le vice-président du PQ, Fabien Béchard, discute avec le chef du parti, Lucien Bouchard.

Le premier vice-président du Parti québécois estime que le projet de loi fédéral équivaudra à accorder un droit de veto à la Chambre des communes sur l'avenir des Québécois.

« Jean Chrétien et Stéphane Dion prétendent qu'un tel droit de veto est inexistant. Pourtant, si tous les députés fédéraux du Québec se prononçaient en faveur de la prochaine question référendaire pendant que tous les députés fédéraux du Canada anglais se prononçaient contre, la question serait automatiquement rejetée par la Chambre des communes à environ 75 % contre 25 %. Comment appellent-ils cette simple règle mathématique sinon un droit de veto des parlementaires du Canada anglais sur l'avenir du Québec ? » demande M. Béchard.

LE SOLEIL

« Les gens seuls et vulnérables sont toujours plus seuls et plus vulnérables dans des moments comme ceux-là », souligne la présidente de l'OPQ, Rose-Marie Charest.

PASSAGE À L'AN 2000

Psys à l'écoute

ANNIE MORIN
Le Soleil

QUÉBEC — Il n'y a pas que les ordinateurs qui font craindre le pire pour le passage à l'an 2000. Les personnes aussi.

L'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) estime que le temps est venu de délaisser les ordinateurs et la machinerie pour se concentrer sur les individus désemparés qui craignent le changement de date par-dessus tout. Les spécialistes estiment que l'anxiété de ceux-ci culminera la veille du premier de l'an 2000.

L'association professionnelle offrira donc le 31 décembre, de 10 h à 22 h, un service de consultation téléphonique gratuit. Une cinquantaine de psychologues donneront de leur temps pour calmer les petites et grandes détresses et référer au besoin les appelants aux ressources appropriées du système de santé.

Le même service est offert tous les ans à la Saint-Valentin et s'organise spontanément lors d'événements particulièrement dramatiques, comme la tuerie à l'École Polytechnique, en 1989, et la tempête du verglas, en 1998.

« Les gens seuls et vulnérables sont toujours plus seuls et plus vulnérables dans des moments comme ceux-là », souligne la présidente de l'OPQ, Rose-Marie Charest. Celle-ci a remarqué que les vieillards et les handicapés sont particulièrement angoissés par le moindre changement à leur routine. Alors imaginez un peu l'effet d'un changement de date aussi médiatisé que celui-là !

Il faut dire que l'arrivée de l'an 2000 a donné naissance à une multitude de scénarios tous plus inquiétants et farfelus les uns que les autres. L'occasion est belle pour ceux dont l'équilibre psychologique est précaire de se laisser gagner par la peur. La multiplication des réunions familiales et amicales font aussi que la solitude pèse plus lourd pour certains et les conflits interpersonnels sont plus nombreux pour d'autres.

« Plusieurs personnes qui s'étaient fixé des objectifs, des buts à atteindre avant l'arrivée de l'an 2000 risquent d'être déçues », ajoute Mme Charest, invitant les gens à voir cette évaluation personnelle comme un tremplin plutôt qu'un jugement sans appel. Bref, à lutter contre la tendance naturelle de l'être humain à idéaliser certains moments.

Pour rejoindre un ou une psychologue, le 31 décembre, il faudra composer le 1-800-363-2644 ou le 514-738-1881.

Les Québécois pessimistes, les Terre-Neuviens chauds lapins

TORONTO (PC) — Les Québécois sont les plus pessimistes au pays alors que les Terre-Neuviens sont les plus actifs au lit, selon un sondage omnibus réalisé pour le magazine Maclean's et le réseau anglais de Radio-Canada.

Selon ce 16e sondage Maclean's de fin d'année, les Québécois sont par ailleurs presque deux fois plus nombreux à favoriser une union du Canada avec les États-Unis. Vingt-huit pour cent des répondants québécois — contre 16 % hors Québec — sont favorables à l'idée d'un grand pays regroupant le Canada et les États-Unis.

Une forte majorité de Canadiens (81 %) rejette l'idée selon laquelle il faudrait s'américaniser pour se développer au XXIe siècle, révèle ce sondage qui touche des sujets aussi variés que la patriotisme et le pessimisme.

Les résultats du sondage, mené du 5 au 15 novembre par la firme torontoise Strategic Counsel, laisse entendre que les Canadiens abordent le nouveau millénaire avec une solide confiance en leur pays : 90 % des répondants croient que le Canada a son identité propre, séparée et distincte de celle des autres pays.

Un Québécois sur quatre veut la fusion avec les É.-U.

Soixante-dix-sept pour cent pensent que cette identité est basée sur l'Histoire plutôt que sur le simple désir de se distinguer des Américains. Mais la moitié des répondants admettent qu'ils s'américanisent de plus en plus.

Les Québécois seraient aussi les plus pessimistes des Canadiens : 27 % seulement des répondants au Québec voient l'avenir avec optimisme, contre 40 % pour le reste du Canada.

Et pour la 16e année consécutive, les Terre-Neuviens arrivent bons premiers quant à l'activité sexuelle.

Le sondage a été mené auprès de 1200 adultes choisis au hasard dans les 10 provinces; sa marge d'erreur est de 3,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

La route fait 14 victimes

(PC) — Au moins 14 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours de la fin de semaine, dans la plupart des cas en raison de mauvaises conditions routières.

Lyne Collard, 33 ans, de Nicolet, est décédée vers 19 h samedi soir à Sainte-Monique, à la suite d'une violente collision au carrefour de la route 226 et du rang Petit Saint-Esprit.

La pire tragédie est survenue dans le Bas-Saint-Laurent, vers 10 h 30, samedi matin. Trois personnes sont décédées à la suite d'une collision survenue sur la route 185 à Saint-Antonin, près de Rivière-du-Loup. Les victimes sont Dave Ouellet, 18 ans, de Saint-Bastien, Mélanie Saint-Germain, 16 ans, de Baker Brook, et François Bernier, 16 ans, de Saint-Jacques.

À la même heure, Marcel Paquette, 76 ans, s'est affaissé sur la route en voulant donner un coup de main pour le remorquage de sa voiture qui avait fait un tonneau sur le rang Grand-Bernier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un homme de 37 ans a perdu la vie, samedi matin, lors d'une autre collision entre une voiture et un poids lourd à Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal.

Une automobiliste de 28 ans, Chantal Saint-Louis, domiciliée à Saint-Valère, a perdu la vie, samedi matin, lorsque sa voiture a embouti un lampadaire, sur le boulevard Industriel, à Victoriaville.

Une perte de contrôle serait à l'origine de l'accident ayant coûté la vie à une femme d'une trentaine d'années, samedi vers 4 h, à Saint-Augustin, près de Mirabel. La chaussée était glissante, et la voiture de la victime a percuté un arbre.

Un homme de 70 ans, Albert Bédard, est décédé après qu'il eut été happé par une camionnette du ministère des Transports, vendredi vers 23 h 00, alors qu'il traversait une route à Sainte-Hélène-de-Mancebourg, en Abitibi.

Peu après 20 h 30, vendredi, deux femmes ont perdu la vie lorsque leur véhicule a percuté un camion venant en sens inverse sur la route 309 entre Mont-Laurier et Lac-des-Seize-Iles, dans les Laurentides. Il s'agit de Christiane Laroche, 38 ans, et Suzanne Proulx, 54 ans, toutes deux de Notre-Dame-de-Laus.

Vendredi vers 19 h 30, une voiture a fait une sortie de route sur le chemin Benoît à Saint-Jean-Baptiste, en Montérégie. Le passager, François Nadeau, 49 ans, d'Otterburn Park, est décédé.

Enfin, un homme et un enfant ont perdu la vie sur la route 195 à Saint-René-de-Matane, dans le Bas-Saint-Laurent, vendredi vers 18 h, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un camion. Les victimes sont Bernard Bussières, 44 ans, de Saint-Tharcisius, et Peter Beaupré, 10 ans, de Saint-Jean-Vianney.

Un autre navire renfloué

Un navire battant pavillon libérien, le *Elle*, a été renfloué peu après 13h, hier après-midi, sur le lac Saint-Louis au sud-ouest de Montréal. Le vraquier s'était échoué, dans la nuit de vendredi à samedi, sur un haut fond du lac Saint-Louis, près de Beauharnois. Le navire arrivait vide de Hamilton et se dirigeait vers Bécancour quand il s'est mis à l'ancre en raison des forts vents. Mais la manoeuvre ne l'a pas empêché de partir à la dérive pour s'arrêter sur un haut fond boueux. Deux remorqueurs ont participé aux opérations de renflouement qui avaient débuté samedi. Le navire s'est ensuite rendu à Bécancour, où il sera soumis aux inspections d'usage avant qu'il ne soit autorisé à reprendre la mer. (PC)

PC

Les pompiers de Halifax ont eu fort à faire pour maîtriser un incendie qui a pris naissance dans un pâté de maisons hier matin. Ce n'est qu'après avoir fait appel à de l'équipement lourd pour détruire une maison que les sapeurs sont parvenus à circonscrire le brasier qui risquait de s'étendre à d'autres résidences adjacentes.

Pour faire face aux catastrophes

Une trousse d'information de la sécurité civile

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministère québécois de la Sécurité civile vient de produire un outil d'information à l'intention des citoyens, afin que ceux-ci soient en mesure de se préparer à des catastrophes majeures.

« Votre trousse d'information de sécurité civile » a été préparée dans la foulée des pluies diluviennes de 1996 et du grand verglas de 1998. Composée de huit dépliants, elle explique comment préparer une trousse d'urgence, faire face aux pannes de courant en hiver, échapper au feu, faire attention aux feux de forêt, se préparer aux inondations, survivre en forêt, et quoi faire lors d'un tremblement de terre ou de vents violents. Elle comporte également un carnet d'adresses des bureaux de la Sécurité civile au Québec.

Dans la foulée des pluies diluviennes et du verglas

Avec cet outil, le ministère dit vouloir sensibiliser le citoyen au fait qu'il est « le premier intervenant en situation d'urgence ». « Il est de son devoir d'assumer certaines responsabilités pour assurer sa propre sécurité et celle de ses proches », écrit-il dans un communiqué.

Chaque dépliant contient des informations générales, des conseils, et des précautions à prendre avant, pendant et après une situation d'urgence.

Le dépliant sur la composition d'une trousse d'urgence mérite non seulement d'être lu, mais aussi d'être appliqué dès maintenant, précise la Sécurité civile, car il donne des indications sur les articles essentiels à emporter lorsqu'il faut quitter précipitamment sa résidence.

La trousse est disponible en version anglaise sur demande. Elle est distribuée dans les bureaux de Communication-Québec, les bureaux des directions régionales de la Sécurité civile et dans le site Internet du ministère (www.secpub.gouv.qc.ca).

APPEL DU JUGEMENT SUR L'HÔPITAL MONTFORT

Harris refuse de plier

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien appuiera la requête en appel du jugement favorable au maintien de l'hôpital Montfort, le seul établissement hospitalier universitaire francophone en Ontario, a rapporté le *Toronto Sun*, hier.

« Le gouvernement de l'Ontario entend appuyer la requête en appel (de la cour) parce que ce jugement est le pire exemple d'activisme judiciaire », a déclaré une source citée par le quotidien.

La Commission de restructuration des services de santé annoncera officiellement aujourd'hui sa requête en appel d'un jugement rendu en novembre par la Cour divisionnaire de l'Ontario qui l'empêche de procéder à son plan de restructuration de l'hôpital Montfort.

L'établissement devait fermer ses portes il y a deux ans, mais les pressions de la communauté franco-ontarienne ont convaincu la commission d'alléger ses directives et de ne procéder qu'à une restructuration.

La décision du gouvernement ontarien d'appuyer la requête en appel va au-delà des enjeux au coeur du débat sur l'avenir de Montfort, a confié la même source au *Toronto Sun*.

« Il s'agit de savoir qui établit les politiques dans ce pays : les juges, non élus et non imputables, ou la législature ? »

La Cour divisionnaire de la province a cassé une décision du gouvernement Harris qui aurait entraîné le quasi-démantèlement de l'hôpital Montfort d'Ottawa, le seul établissement hospitalier francophone à l'ouest de la rivière des Outaouais.

Dans un jugement sans équivoque et unanime rendu le 29 novembre, les trois juges de la Cour divisionnaire soutenaient que la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario avait contrevenu à la constitution canadienne en ordonnant le transfert des services offerts par l'hôpital Montfort dans des établissements bilingues de la région d'Ottawa.

« Les directives (de la commission) qui visent à remplacer un grand éventail de services médicaux et de formation médicale vraiment francophones à Montfort par des services et de la formation fournis ailleurs dans un milieu bilingue (...) ne respectent pas le principe sous-jacent de notre Constitution qui exige la protection des droits de la minorité francophone », écrivaient les juges.

À leur avis, il était erroné de supposer que des services bilingues peuvent remplacer des services en français offerts dans une institution consacrée à cette fin.

La commission ne pouvait pas, dans sa décision, « faire fi du rôle constitutionnel plus vaste joué par l'hôpital Montfort en tant que centre vraiment francophone, nécessaire à la progression et à l'amélioration de l'identité franco-ontarienne comme minorité culturelle et linguistique en Ontario et à la protection de cette culture contre cette assimilation ».

Êtes-vous prestataire de l'assurance-emploi ?

UN MÉTIER EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION... ÇA VOUS INTÉRESSE ?

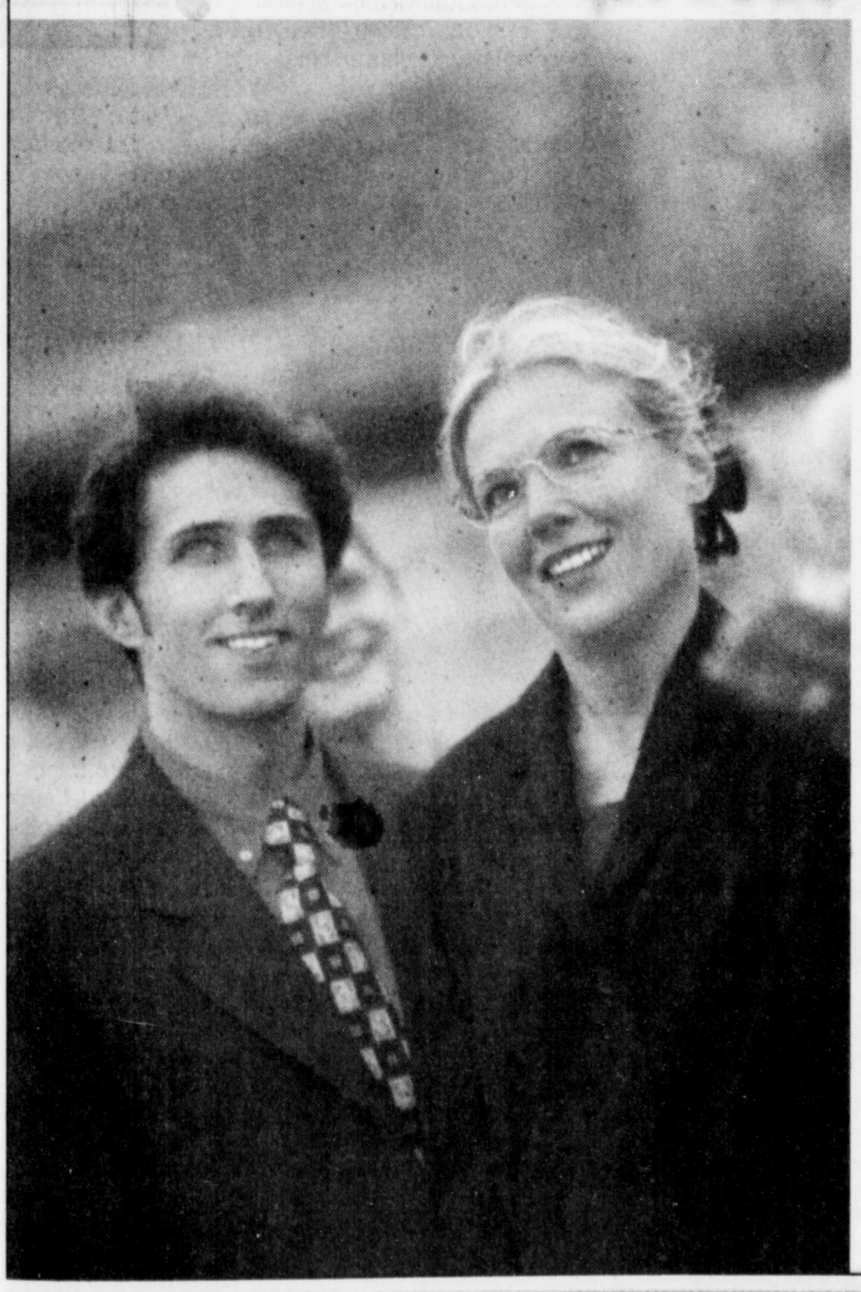

Plus de 1000 personnes ont trouvé un emploi

Durant les dernières années, plus de 1000 étudiants des collèges **MultiHexa** ont trouvé un emploi dans leur domaine. Il s'agit d'emplois valorisants et bien rémunérés, qui rapportent en moyenne 35,000$ par année en commençant.

Programme adapté selon vos besoins

Le plus important collège québécois de formation en informatique, le **Collège MultiHexa** vous offre l'opportunité de vous inscrire à l'un des trois programmes de formation menant à l'obtention d'une Attestation d'Études Collégiales (AEC) :

* Techniques de micro-informatique 901-91
* Installation et Gestion de réseaux 902-55
* Programmeur-Analyste 903-64

Programme MultiHexa Extra

Chaque participant obtiendra gratuitement :

* **une Techno-Passe qu'il pourra utiliser à la fin de ses études. Cette Techno-Passe donne un accès illimité à plus de 300 cours en technologie de l'information;**
* **une bourse d'études COMPAQ de 500$ à 1000$**
* **8 semaines d'essai gratuit**

Inscrivez-vous dès maintenant à la soirée d'information du
14 décembre prochain.

Réservation : demandez pour la soirée d'information

Québec : **418.681.0082**
2327, du Versant-Nord, bureau 220, Sainte-Foy

MEQ 210578

COMPAQ
Microsoft
Authorized Academic Training Program
effic@cité
en commerce électronique

DÉBUT: 20 JANVIER 2000
DIPLÔME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
LE COLLÈGE BART
DURÉE: 1 AN (52 SEMAINES)

TECHNIQUES BUREAUTIQUES

La formation en bureautique du Collège Bart ouvre la porte des entreprises à ceux et celles qui aiment le travail de bureau, la comptabilité, l'informatique, la micro-édition, les nouvelles technologies de communication et qui veulent un emploi offrant des possibilités d'avancement.

La formation comprend entre autres: Excel, Word, Windows, Access, Fortune 1000, comptabilité, français écrit, anglais, rédaction d'affaires bilingue, gestion et organisation de bureau.

Aide financière du MEQ et/ou Emploi Québec: selon les mesures de soutien.

TAUX DE PLACEMENT DE NOS DIPLOMÉ(E)S INSCRITS À NOTRE SERVICE DE PLACEMENT: 95%

www.bart.qc.ca
Orienté vers l'avenir depuis plus de 80 ans
751, CÔTE D'ABRAHAM, QUÉBEC 418•522•3906
1453262

T-COLLECTION

Argent
495$

Succursales
Place de la Cité 656-6657
Galeries de la Capitale 627-8278
Galeries Charlesbourg 622-1075
Carrefour Charlesbourg 626-2141
Place l'Ormière 843-1710
Place de Quatre-Bourgeois 659-1555
Galeries Chagnon 835-3756
Carrefour Beauport 661-5782

TISSOT
Montres Suisses depuis 1853

Garantie MINIMUM de 3 ans sur toutes nos montres d'une valeur de 99.95$ et plus
Changement de piles à vie

Pourquoi attendre l'an 3000?
WEBSTER
BIJOUTERIE
1457248

Charlevoix
Réserve mondiale de la biosphère

200 ANS DE TRADITION TOURISTIQUE, ÇA SE FÊTE !

Charlevoix, Réserve mondiale de la biosphère, vous offre ses paysages et ses panoramas, son enneigement, la chaleur de son accueil et le raffinement de sa culture.

Découvrez nos forfaits séjours pour l'hiver 2000 dans notre nouvelle brochure **Forfaits-cadeaux**. Remplissez et retournez le coupon de participation présent à l'intérieur de la brochure, et **courez la chance de gagner une semaine de rêve dans Charlevoix durant l'hiver**. Bonne chance !

Association touristique régionale de Charlevoix
1-800-667-2276
www.tourisme-charlevoix.com
1457203

1999

PME LES PME DE LA BANQUE NATIONALE

Distinction

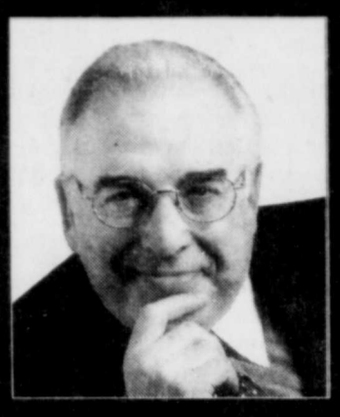

André Bérard
Président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale

Reconnaître l'excellence. Contribuer au rayonnement des entreprises d'ici. Depuis 6 ans, c'est une question de priorité. Parce que nous croyons que les succès des uns, peuvent être pour les autres une grande source d'inspiration.

Félicitations aux grands lauréats provinciaux 1999 du programme de reconnaissance Les PME de la Banque Nationale.

MONTRÉAL
LA TOUR

PME

PRIMA TELEMATIC INC.
François Rainville
Président

SAGUENAY/
LAC SAINT-JEAN/CÔTE-NORD

PETITE ENTREPRISE

LES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ OPTI-SOINS INC.
Lyne Desgagné
Présidente

RICHELIEU/
YAMASKA

PME AGRICOLE

FERME AVICOLE JEAN BRODEUR INC.
Jean Brodeur
Propriétaire

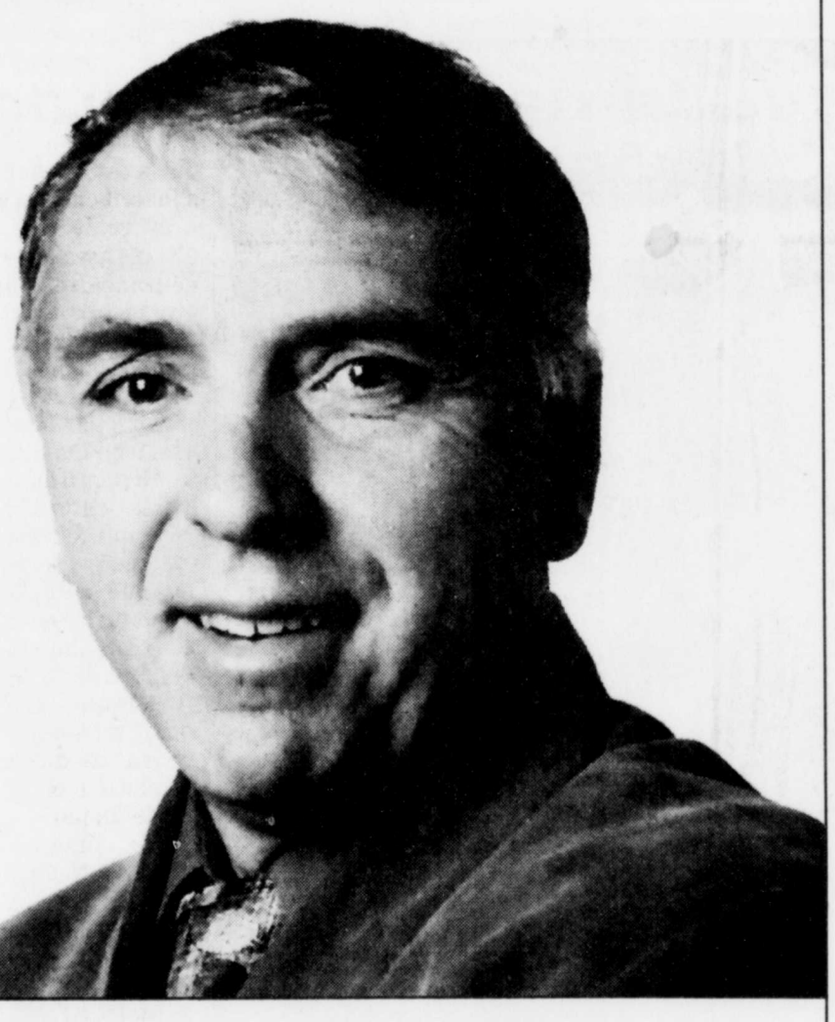

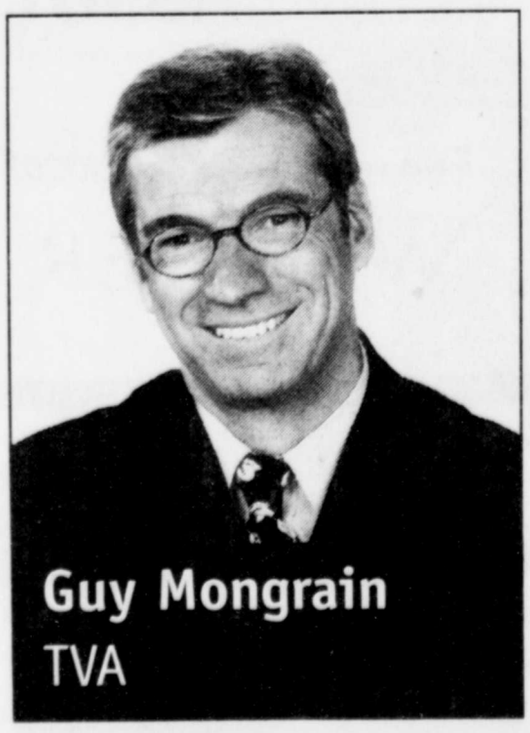

Guy Mongrain
TVA

Ce soir, soyez au poste !

Faites connaissance avec nos grands lauréats 1999, lors de l'émission « Distinction PME » animée par Guy Mongrain, ce soir, à 21 heures, au réseau TVA.

C'est un rendez-vous !

BANQUE NATIONALE

LE SOLEIL · TVA · IBM · Samson Bélair Deloitte & Touche · FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1456531

Les francophones du Grand Sudbury veulent un statut bilingue

HULL (PC) — Les francophones de la région de Sudbury réclament eux aussi le statut bilingue pour la nouvelle ville unique du Grand Sudbury. Dans son projet de loi qui crée des villes uniques à Ottawa et à Sudbury dès janvier 2001, le gouvernement ontarien ne fait aucunement état d'un statut de bilinguisme.

Comme dans Ottawa-Carleton, les francophones de Sudbury sont déçus et ne se contentent pas de laisser cette question à la discrétion du premier conseil municipal de la ville unifiée. Là aussi, la levée de boucliers se manifeste.

Au bout du fil à l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) du Grand Sudbury, un message invite les francophones à réclamer le statut bilingue et à télécopier une lettre à cet effet au ministre ontarien des Affaires municipales et du Logement, Tony Clement.

Le président de l'ACFO régionale, Denis Constantineau, explique que déjà 4000 lettres ont été envoyées au ministre.

Déjà 4000 lettres ont été expédiées au ministre

La population du Grand Sudbury compte 30 % de francophones, fait savoir M. Constantineau. « Ceci signifie qu'un résidant sur trois peut se présenter à l'hôtel de ville et réclamer des services en français. »

Dans ses mémoires au conseiller spécial Hugh Thomas, la communauté francophone de la région de Sudbury a réclamé une désignation de bilinguisme, un coordonnateur des services en français de même qu'une adhésion automatique de la nouvelle ville à l'Association française des municipalités de l'Ontario. Or, le projet de loi ne prévoit que la présence d'un coordonnateur des services en français.

La désignation par Queen's Park est maintenant réclamée en tant qu'amendement au projet de loi. « Une déclaration de bilinguisme, ce serait une expression de volonté », précise M. Constantineau.

EN BREF

Gare aux yogourts aux framboises Astro

Les Produits Laitiers Astro a émis un avis de rappel volontaire de ses yogourts aux framboises à travers le Canada à cause de la découverte de morceaux de verre dans certains échantillons. Astro précise que les produits rappelés sont à l'arôme de framboises seulement. Il s'agit des yogourts Astro Original Framboise (175g, 500g), Astro Biobest Framboise (125g, 175g, 500g), Astro Bio Best Emballages Multiples Framboise (12 fois 125g), Astro Sans Gras Framboise (175g, 500g), Beatrice Sans Gras Emballages Multiples (12 fois 125g) ainsi que Alpina Emballages Multiples (6 fois 125g). Ce rappel ne s'applique qu'aux produits portant les dates « meilleur avant » entre le 7 et le 22 décembre, inclusivement. Une enquête afin de déterminer la source exacte du problème est en cours, selon la direction d'Astro. Les consommateurs sont priés de retourner immédiatement tous produits visés par ce rappel au point de vente initial afin d'obtenir un remboursement. (PC)

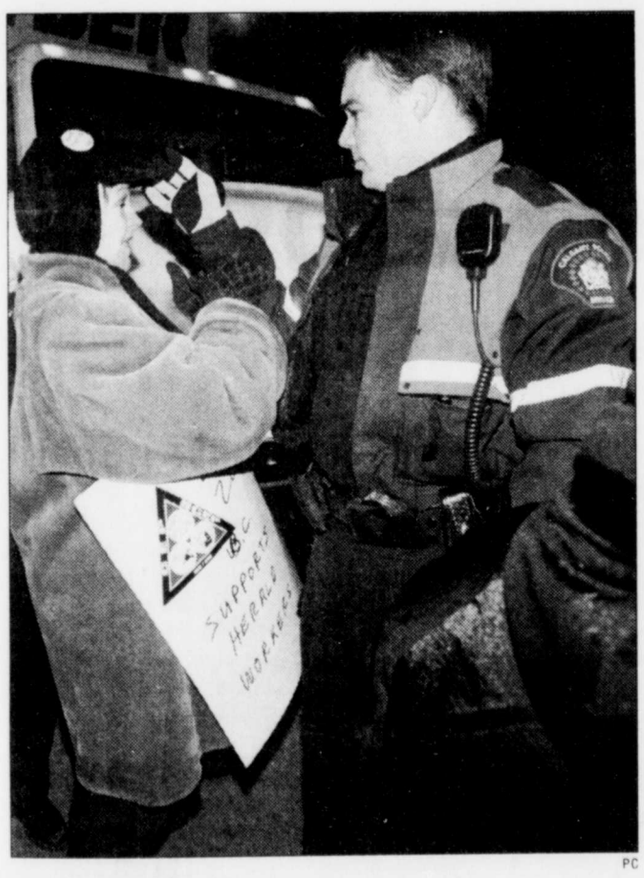

PC

Ça brasse au Calgary Herald

Une cinquantaine de policiers de l'anti-émeute et à cheval sont intervenus brutalement au cours de la fin de semaine pour mettre un terme à un rassemblement en faveur des grévistes du *Calgary Herald*. L'intervention policière n'a pas eu l'heur de plaire au conseiller municipal Joe Ceci qui a jugé excessive cette «démonstration de force». Ce dernier entend soulever la question aujourd'hui au conseil municipal et à la commission de police. Environ 500 personnes ont assisté à ce rallye en faveur des grévistes du *Herald*, dont la distribution a été retardée de deux à trois heures. En grève depuis le 8 novembre, quelque 200 employés (incluant ceux de la rédaction) de ce quotidien propriété de la chaîne Southam tentent de négocier une première convention collective.(PC)

FRANCO-CANADIENS

Une communauté qui s'effrite

EDMONTON (PC) — Pour le meilleur ou pour le pire, la nation canadienne-française comme groupe d'appartenance s'étendant d'un océan à l'autre s'est effritée. Les francophones sont désormais Franco-Manitobains, Franco-Ontariens, Franseskois ou Québécois, et les liens entre chaque communauté s'amenuisent.

Quel rôle a joué le nationalisme québécois dans la précipitation de cette mort, et quel rôle la province pourrait-elle jouer pour rétablir quelques ponts ? Les francophones du Canada ne s'entendent pas sur la réponse.

D'entrée de jeu, Jocelyne Couture, professeure de philosophie à l'UQAM et participante à l'atelier « L'avenir du Canada français » au colloque « Fédéralisme, identités et nationalismes » qui s'est terminé hier à Edmonton, s'inscrit en faux contre la tendance à accuser le nationalisme québécois d'avoir assassiné la nation canadienne-française. L'apparition de l'État providence dans les années 1960, qui prend le relais des institutions religieuses jusqu'alors responsables des écoles, des universités et des hôpitaux et donc par la bande d'une certaine construction de l'identité nationale, serait plus à blâmer.

Mme Couture a rappelé, dans son exposé, que le nombre de personnes disant utiliser le français au foyer avait diminué, entre 1971 et 1996, de 13 % en Ontario, de 21 % en Alberta, de 42 % au Manitoba, de 56 % à Terre-Neuve et de 63 % en Saskatchewan.

« Lorsque les diminutions atteignent un seuil de 20 %, les experts parlent de disparition tendancielle, dit-elle. On est donc en droit de parler de disparition tendancielle pour les six communautés francophones de Terre-Neuve, de l'Île du Prince-Édouard, de la Nouvelle Écosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. »

Selon Gratien Allaire, professeur d'histoire à l'Université Laurentienne à Sudbury, en Ontario, et lui aussi participant au colloque, les francophones doivent continuer à construire ce qu'il appelle « un gouvernement francophone ».

« Comme il est très peu probablement que les communautés acceptent une forme quelconque d'annexion au Québec, le Québec en est peut-être réduit envers la francophonie canadienne à une position similaire à celle de la France à son égard: l'accompagner dans son cheminement politique », conclut M. Allaire.

Le premier prix Essor à la polyvalente des Monts

MONTRÉAL (PC) — La polyvalente des Monts, de la commission scolaire des Laurentides, a remporté le premier prix national Essor 1999 pour l'ensemble de son projet éducatif axé sur les arts.

Lors d'une cérémonie, hier après-midi, les ministres à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, ainsi que de la Culture, Agnès Maltais, ont souligné l'excellence du projet multidisciplinaire Art-Histoire de la polyvalente de Sainte-Agathe-des-Monts, entrepris en 1996, et qui consistait à fabriquer une murale mesurant huit pieds sur 80 en deux et en trois dimensions représentant l'art et le temps dans l'histoire.

Cent dix-sept élèves ont participé à la création de cette murale, s'associant à des bénévoles, des commanditaires et des artistes professionnels.

Le premier prix national Essor est assorti d'une bourse de 5000 $ et d'un piano d'une valeur de 7000 $.

Le deuxième prix, soit une bourse de 2500 $, a été décerné aux écoles Notre-Dame et Beau-Soleil, de la municipalité de Pointe-du-Lac. Le projet commun des deux écoles de la commission scolaire du Chemin-du-Roy, intitulé « Défilé du millénaire », consistait en un concert-théâtre auquel ont participé 118 élèves du primaire.

Les écoles Jeanne-LeBer et de la Petite-Bourgogne, toutes deux de la commission scolaire de Montréal, ont pour leur part remporté une bourse de 2000 $ pour leur projet « Les arts de la scène », qui consistait en la conception et la réalisation d'une comédie musicale sur l'histoire de leur quartier présentée par 50 élèves de cinquième et de sixième année.

Un autre prix a été remis à toutes les écoles de la commission scolaire Harricana, pour leur « Semaine des arts ». Pendant une semaine, tous les élèves de la commission scolaire ont participé à différentes manifestations artistiques: arts plastiques, théâtre, musique, etc.

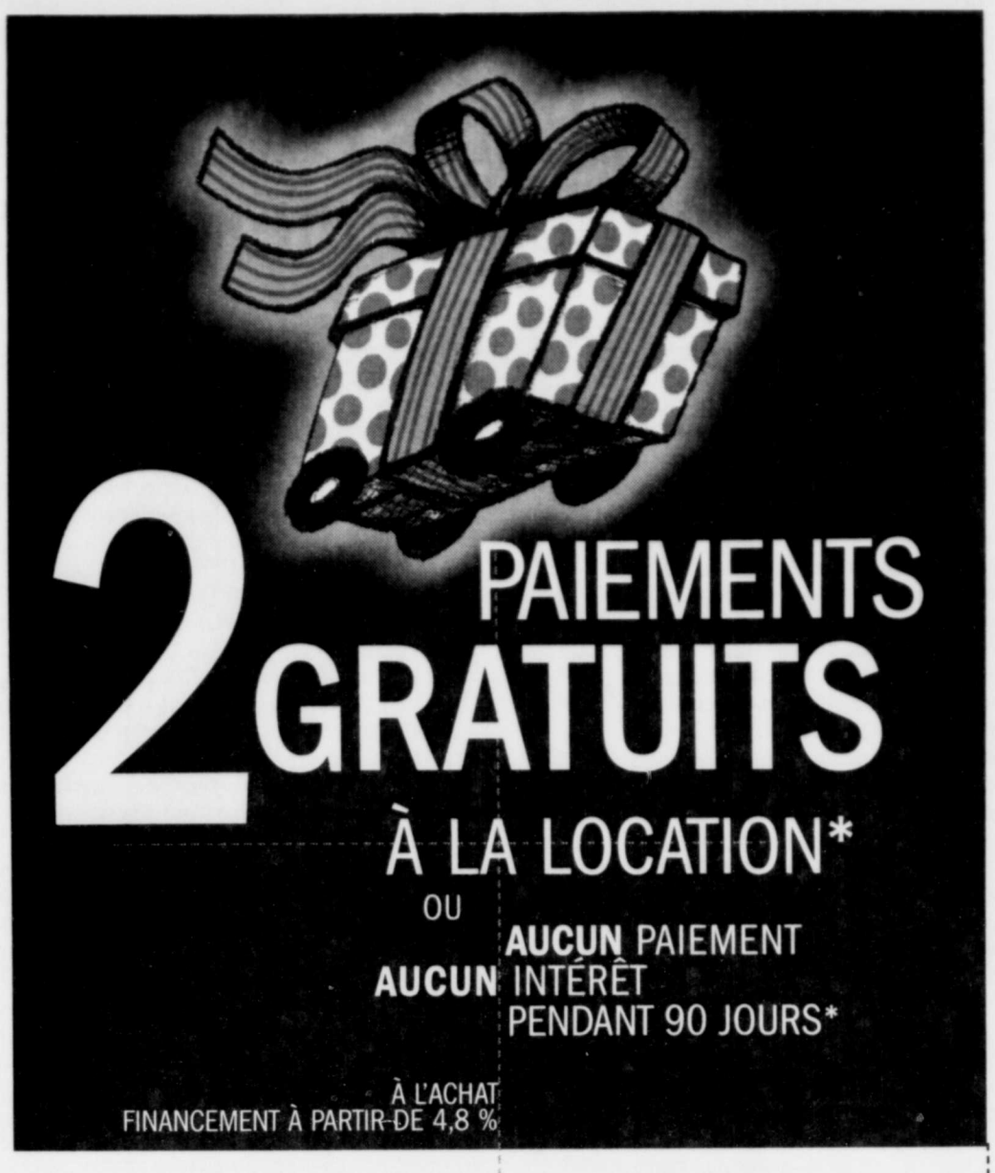

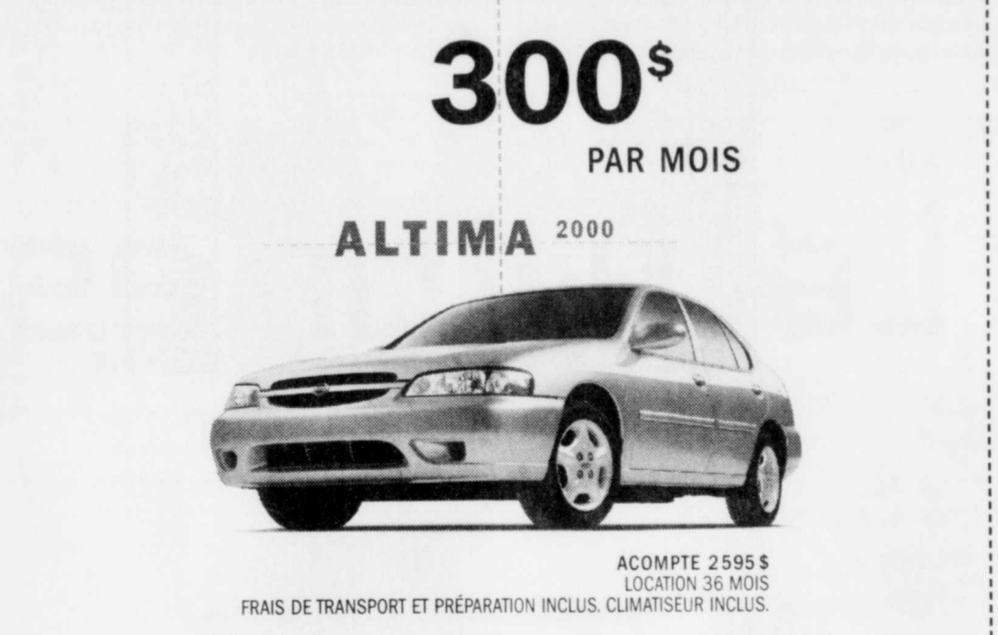

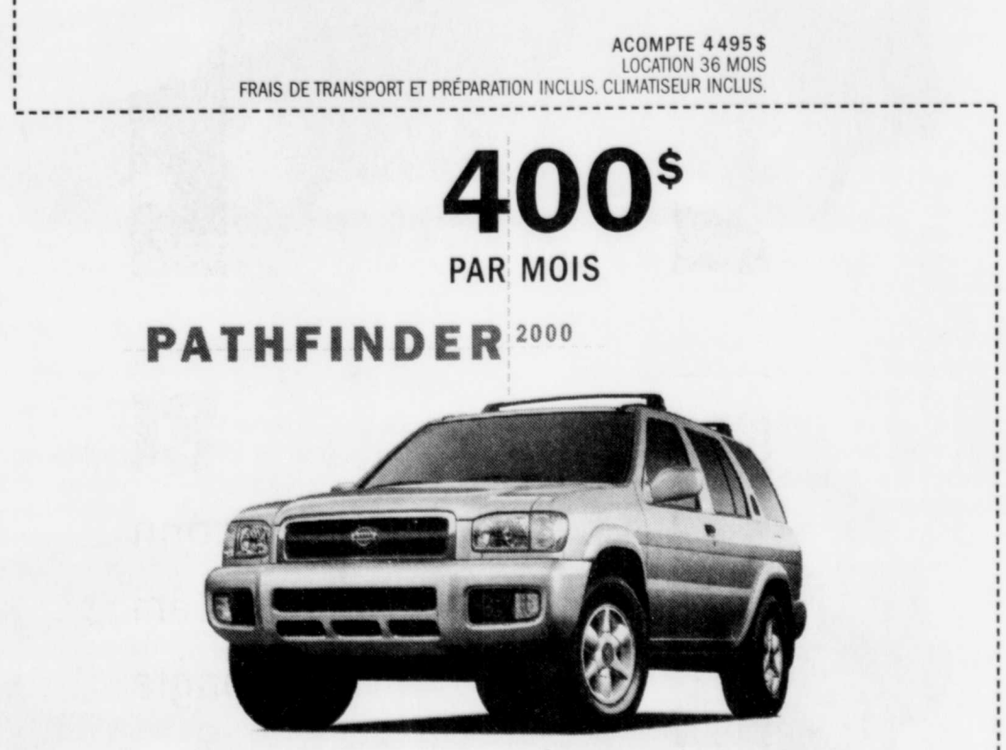

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement.

AUTOMOBILES PRIME ROBERGE L'ANGE GARDIEN **(418) 822-1475**
CAPITALE NISSAN VILLE VANIER **(418) 681-0011**
EINSTEIN NISSAN QUÉBEC **(418) 650-5353**
PAQUET NISSAN LÉVIS **(418) 838-3838**
PELEMO NISSAN QUÉBEC **(418) 647-1822**

OFFRE VALIDE DU 8 DÉCEMBRE 1999 AU 3 JANVIER 2000.

*Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. À la location, les deux premiers paiements, taxes incluses, seront payés par Nissan Canada Inc. Location 36 mois pour la Maxima GXE (U4RG70 CK00), l'Altima GXE (T4RG70 AE00) et le Pathfinder XE (5CLG50 AA00).
Sur approbation du crédit par NCFI. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel requis. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Cette offre n'est valide que sur les modèles neufs ou en démonstration de Maxima, d'Altima et de Pathfinder 2000 et que lorsque le financement s'effectue par NCFI entre le 8 décembre 1999 et le 3 janvier 2000.

NISSAN
TOUJOURS PLUS LOIN.
www.nissancanada.com 1 800 387-0122
1456743

Les vieux phares canadiens sont pollués au mercure

DEAN BEEBY
Presse canadienne

HALIFAX — La Garde côtière canadienne a interdit l'accès à plus d'une douzaine de phares situés un peu partout au pays, après que des tests effectués cet automne eurent permis de déterminer que leur taux de mercure excède les normes de sécurité.

Le mercure, un métal liquide, a été très utilisé au cours du siècle pour permettre la rotation de la lourde structure de verre servant à grossir le signal lumineux. Le système complexe de lentilles, qui pèse souvent cinq tonnes ou plus, flotte dans plusieurs litres de mercure afin de pouvoir tourner plus facilement.

Un programme de 3,4 millions $ a été mis sur pied afin de vérifier l'état des phares du pays. Seulement 10 des 262 phares utilisent encore ce type de système, soit le célèbre phare Cape Race à Terre-Neuve, trois phares en Colombie-Britannique et six dans la région du golfe du Saint-Laurent.

Six phares du Saint-Laurent font partie du contingent visé

Les employés qui travaillent à l'entretien de ces phares doivent porter des masques et des vêtements de protection, et l'accès est strictement interdit au public.

Une cinquantaine d'autres phares — comme celui de Peggy's Cove, en Nouvelle-Ecosse — n'ont jamais utilisé de mercure. Ceux qui restent ont des taux résiduels variés, à l'intérieur ou à l'extérieur, qui peuvent se vaporiser et pénétrer dans les poumons, particulièrement par temps chaud.

Le mercure est un poison neuroplégique qui peut causer une dysfonction motrice et cognitive. Jusqu'à maintenant, aucun cas d'empoisonnement au mercure n'a été signalé, dit M. Golding, qui est ingénieur pour la Garde côtière à Ottawa. Trois employés ont subi des examens, et environ 45 autres seront examinés au cours des prochaines semaines.

Les tests effectués sur les phares eux-mêmes ne pourront être complétés avant le printemps, car ils doivent être faits par temps doux.

Jusqu'à maintenant, les 21 phares de la côte Ouest ont passé avec succès les tests pour déceler les vapeurs de mercure. Onze phares situés dans les régions de l'Arctique et du Québec, ainsi que deux dans les Maritimes, ont échoué. Des clôtures et des pancartes ont été installées autour des endroits contaminés afin d'en interdire l'accès.

La Garde côtière veut remplacer le système au mercure dans les 10 phares où il est encore utilisé. La mise au point d'un système alternatif pourrait coûter plusieurs centaines de milliers de dollars.

M. Golding précise que la Garde côtière est depuis longtemps consciente que les phares pourraient avoir un taux de mercure trop élevé. L'amélioration des outils de vérification, ainsi que les normes de travail plus élevées, ont amené une réévaluation.

La « publicité virtuelle » repousse les frontières du marketing

TORONTO (PC) — Les téléspectateurs les plus attentifs auront peut-être remarqué un anachronisme pour le moins subtil dans la première émission de la télésérie *Traders*, au réseau Global.

Alors qu'une des vedettes de la série bavardait dans une rue du centre-ville, la caméra a montré une affiche du film « Girl Interrupted », qui sera présenté dans les cinémas à compter du 21 décembre. Or, le tournage de l'épisode de *Traders* a eu lieu l'été dernier, avant même que les affiches du nouveau film soient imprimées.

Comment cette publicité s'est-elle retrouvée dans la télésérie ? En fait, elle y a été insérée électroniquement.

Cette nouvelle technique, dite « publicité virtuelle », permet aux agences de marketing de placer des insignes, des logos et divers produits dans toute une variété d'émissions de télévision.

Son utilisation est déjà courante dans l'industrie du sport, dans les zones de but au football et sur les bandes des patinoires de hockey, mais elle s'étend maintenant dans les émissions dramatiques, repoussant une fois de plus les frontières du marketing.

Les images numériques sont si fidèles à la réalité que la plupart des téléspectateurs n'y voient que du feu. « Toute l'idée derrière ça, c'est que (les publicités) sont subtiles et s'intègrent parfaitement dans l'émission », explique un vice-président des ventes et du marketing au réseau Global TV, Ken Johnson.

Global prévoit utiliser la publicité virtuelle dans d'autres émissions, et certains réseaux s'en servent déjà pour augmenter leurs revenus publicitaires ou promouvoir leur propres produits.

Mais pour certains, la publicité va trop loin. « Quand cela va-t-il cesser ? Lorsque les publicitaires vont tatouer leurs logos à l'intérieur de nos paupières ? » demande Gary Ruskin, directeur de Commercial Alert, un groupe à but non lucratif de Washington.

Barrie Zwicker, un critique des médias pour Vision TV, à Toronto, croit que la prolifération des publicités virtuelles pourrait se retourner contre les promoteurs. « J'apprécie beaucoup les publicités, explique M. Zwicker. Mais en même temps, je n'aime pas qu'on m'en enfonce dans la gorge. »

Les défenseurs de la publicité virtuelle croient que cette technologie va gagner en popularité à cause de ses nombreux avantages. Par exemple, puisque les images font partie du programme, les gens qui zappent habituellement pendant les publicités sont forcés de les voir. Les publicités peuvent aussi être adaptées aux différents marchés. Ainsi, un épisode diffusé aux États-Unis peut faire la promotion de la bière Budweiser, alors que la même émission rediffusée au Mexique peut montrer une bouteille de bière Corona.

Le futur est aujourd'hui

focus 2000
LX berline

- Moteur de 2 L, 4 cyl.
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Antidémarrage SecuriLock^MC
- 5 passagers
- Siège du conducteur à hauteur réglable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Commande intérieure d'ouverture du coffre
- Rétroviseurs à réglage manuel
- Radio AM/FM stéréo

14 895 $* ou 209 $**/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 1 995 $
Transport inclus

focus 2000
SE familiale

- Moteur de 2 L, 4 cyl.
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Climatiseur
- Antidémarrage SecuriLock^MC
- Entrée sans clé à télécommande
- Verrouillage des portes électrique
- Radio AM/FM stéréo
- Essuie-glace arrière intermittent
- Porte-bagages
- Cache-bagages

17 595 $* ou 259 $**/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 1 995 $
Transport inclus

Choisissez le paiement qui vous convient le mieux

	focus 2000 LX berline	**focus** 2000 SE familiale
Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité location 36 mois	Mensualité location 36 mois
1 995 $	209 $	259 $
995 $	239 $	289 $
0 $	269 $	319 $

focus 2000
ZX3

exigez **recevez**

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

1000$ en remise aux diplômés

*Achat : Transport (700 $) et taxes applicables en sus. **Location : Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de **0,08 $ du kilomètre après 60 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

LE MONDE

Vidéos des tueurs de Columbine

NEW YORK (AFP, AP) — L'hebdomadaire *Time* publie, dans son édition d'aujourd'hui, des extraits des vidéos amateurs tournées par les deux jeunes auteurs du massacre de l'école Columbine qui avait fait 15 morts, le 20 avril, à Littleton, au Colorado.

« Je n'aimais pas beaucoup la vie », dit à la caméra Eric Harris, 18 ans, dans l'une des vidéos, tournée le matin même du massacre. « Je sais que papa et maman vont être sous le choc et auront du mal à le croire », ajoute-t-il. Harris est alors interrompu par son complice Dylan Klebold, 17 ans. « C'est ce que nous devions faire », dit-il.

Ils font tous deux part de leurs remords vis-à-vis leurs parents. « Cela nous fait vraiment ch... de leur faire ça », dit Harris. « Il n'y a rien que vous auriez pu faire pour l'empêcher, les gars ». Klebold, de son côté, dit à ses parents qu'ils ont été « merveilleux ». « Je suis désolé d'avoir tant de rage. »

Dans une vidéo tournée le 15 mars, ils disent quelle sera la réaction de leurs parents en visionnant ces bandes. « Si seulement nous avions pu le joindre plus tôt ou trouvé cette vidéo », dit Klebold. « Si seulement nous avions fouillé leur chambre », ajoute Harris. « Si seulement nous leur avions posé les bonnes questions. »

Klebold espère vivre « les quinze minutes les plus angoissantes de (sa) vie, une fois que les bombes ont été placées et alors que nous attendons pour déclencher l'attaque à travers le lycée ». « Les secondes vont durer des heures, je ne peux plus attendre », dit-il. « Je vais trembler comme une feuille. »

Les deux étudiants, membres d'une bande « gothique », avaient ouvert le feu et placé des bombes à l'heure du déjeuner, tuant 12 élèves et un professeur avant de se suicider.

Ils espéraient vivement que les producteurs de films de Hollywood s'arracheraient leur histoire...

C'est l'état d'urgence au Soudan

KHARTOUM, Soudan (AP) — Le président du Soudan Omar el-Bashir a déclaré, hier, l'état d'urgence pour trois mois et a prononcé la dissolution du Parlement. Ces mesures, qu'il a annoncées à la télé, semblent motivées par une lutte interne pour le pouvoir.

« Le pays est menacé par des dangers venant de l'étranger et on ne peut pas permettre que cette situation soit aggravée par des problèmes internes », a déclaré le président.

Omar el-Bashir a ajouté que l'état d'urgence prendrait effet aujourd'hui, mais n'a pas précisé par quoi cela se traduirait. Les décrets d'application devaient être publiés ultérieurement.

« L'état d'urgence va renforcer la stabilité du Soudan et protéger le processus de paix », a aussi affirmé Omar el-Bashir, faisant allusion aux initiatives visant à mettre fin à la guerre civile qui a fait deux millions de morts dans le pays, en raison des combats mais aussi de la famine liée à la guerre.

La décision du président soudanais aurait été provoquée par le fait que plusieurs des pouvoirs qu'il détenait ont été transférés depuis quelques mois au président du Parlement, Hassan Tourabi, lui conférant une influence politique croissante.

Le général el-Bashir a pris le pouvoir, en 1989, par un coup d'État, grâce au soutien de Hassan Tourabi.

Baptême de Juan, petit-fils du roi d'Espagne

AP

Juan de Bourbon, le premier enfant de l'infante Cristina, à gauche, et le deuxième petit-fils du roi Juan Carlos d'Espagne, a été baptisé, hier, à Madrid, en présence de la famille royale au grand complet. Le sacrement a été administré au petit Juan Valentin de Todos los Santos de Bourbon Urdangarin, avec de l'eau du Jourdain comme l'exige la tradition, par l'archevêque de Madrid, Antonio Maria Rouco, dans un salon du palais de la Zarzuela, la résidence du monarque espagnol, à droite, qui embrasse ici le nouveau-né.

Match nul au Chili

Un deuxième tour présidentiel en janvier

■ SANTIAGO (AFP, AP) — Le score extrêmement serré entre le socialiste Ricardo Lagos et Joaquin Lavin (droite) au premier tour de la présidentielle au Chili, hier, avec un écart de 0,37 % des voix selon des résultats portant sur le dépouillement de plus de 99,33 % des bulletins, annonce un second tour à couteaux tirés entre la coalition au pouvoir et la droite.

Selon les résultats partiels officiels, Ricardo Lagos obtient 47,96% des suffrages contre 47,52% à Joaquin Lavin.

Dans la région métropolitaine de Santiago, où vivent quelque six millions des 15 millions de Chiliens, le score est encore plus étroit entre les deux candidats qui se retrouveront pour le second tour du 16 janvier: Joaquin Lavin devance même de très peu Ricardo Lagos, obtenant 47,69% des voix contre 47,57% au candidat socialiste.

Les quatre autres candidats obtiennent respectivement, sur l'ensemble du pays et sur 90,42 % des bulletins dépouillés, 3,19% pour la dirigeante communiste Gladys Marin, 0,51% pour le candidat du Parti humaniste, Thomas Hirsch, 0,44% pour l'écologiste, Sara Larrain, et 0,38% pour Arturo Frei, un cousin du président Frei expulsé de la Démocratie chrétienne.

Les votes en blanc représentent 0,69% et les votes nuls 2,18 %, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

Commentant les résultats, Ricardo Lagos a reconnu le score serré d'hier, mais il s'est déclaré persuadé de gagner le second tour, le 16 janvier aucun des deux principaux candidats n'ayant réussi à obtenir plus de 50 % des suffrages.

CHACUN CRIE VICTOIRE

« Un chapitre se ferme aujourd'hui, mais l'histoire n'est pas terminée. Le résultat de ce premier tour est étroit et je crois que le second tour le sera également, mais nous allons gagner », a-t-il déclaré en soirée.

« Les choses n'ont jamais été faciles, mais nous avons la force pour aller de l'avant et je suis sûr que nous réussirons (...) J'ai compris le message que le peuple a émis aujourd'hui et le second tour est une opportunité extraordinaire pour nous unir tous et aller à la rencontre d'un meilleur Chili », a-t-il déclaré.

Il a enfin ajouté que les Chiliens devraient choisir entre « un pays qui est en permanent conflit, parce que le pouvoir est aux mains d'une minorité ou un Chili en paix qui croit au bénéfice de tous ».

Les résultats du premier tour constituent, selon les observateurs, une déception pour le candidat de la Concertation démocratique qui espérait être élu dès le premier tour afin d'être en position de force pour achever la démocratisation au Chili, inachevée en raison de la Constitution héritée de la dictature militaire.

Ils n'ont pas empêché des milliers de supporters de Lagos de descendre dans les rues de Santiago pour célébrer le fait d'être arrivés en tête, alors que les partisans de Lavin en faisaient de même en criant victoire.

Inauguration d'une nouvelle implantation juive sur le Golan

■ KATZRIN, plateau du Golan (AP, AFP) — Une nouvelle colonie juive a été inaugurée, hier, sur le plateau du Golan, signe fort de la volonté des colons de faire obstacle à la reprise des négociations de paix entre Israël et la Syrie.

Des écoliers ont agité des drapeaux israéliens en chantant des refrains patriotiques en hébreu devant les 390 maisons blanches aux toits de tuiles rouges construites à Katzrin, la plus importante colonie du Golan, occupé par Israël depuis la guerre des Six jours, en 1967.

Le premier ministre israélien, Ehud Barak, doit rencontrer mercredi et jeudi, à Washington, le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Chareh, pour reprendre les négociations, interrompues depuis 1996, sur le retour du plateau du Golan dans le giron de Damas dans le cadre d'un accord de paix entre les deux pays.

Les meneurs des 17 000 colons israéliens du plateau espèrent gagner la sympathie de l'opinion publique pour faire échouer l'accord, qui devra être soumis à un référendum national.

Selon la radio israélienne, Ehud Barak a discuté de l'organisation de cette consultation, hier soir, avec des membres de son parti. Mais le premier ministre fera les choses dans l'ordre: les négociations d'abord, le référendum ensuite, a dit sa porte-parole.

LE COÛT

La presse israélienne a évalué, hier, à entre 13 et 18 milliards $ US le coût d'un retrait israélien du Golan qui impliquera un démantèlement des colonies juives et l'indemnisation de leurs habitants ainsi que le redéploiement des troupes sur de nouvelles lignes.

Citant une étude gouvernementale réalisée en janvier, le quotidien *Haaretz* indique que les indemnisations aux 17 000 colons des 33 implantations du Golan atteindraient quelque 3,25 MM $.

Tirs sur Grozny, malgré les promesses

■ MOSCOU (AFP) — Grozny a été épargnée par les frappes aériennes, hier, mais le sud de la capitale a été la cible de tirs d'artillerie sporadiques alors que les Russes continuaient d'avancer sur la capitale rebelle, s'emparant de l'aéroport militaire.

L'artillerie russe a effectué des tirs sporadiques, hier, sur le sud de Grozny, a affirmé le correspondant de l'agence Itar-Tass, qui se trouvait dans cette zone.

Le ministre russe des Situations d'urgence, Sergueï Choïgou, avait assuré, samedi, qu'une trêve des combats serait instaurée plusieurs heures par jour afin de permettre aux civils d'emprunter deux corridors de sécurité pour quitter la ville.

Pour faciliter l'évacuation, les frappes aériennes ont également été suspendues jusqu'à minuit, hier.

Environ 40 000 personnes se trouvent encore dans la capitale assiégée, que les Russes ont bombardée sans interruption, depuis le 23 septembre, jusqu'à l'annonce, samedi, de la suspension des frappes.

Des avions et des hélicoptères ont lâché des tracts sur Grozny, hier, exhortant les civils à quitter la ville. Les tracts appellent également les rebelles tchétchènes à déposer les armes.

D'autres tracts lâchés, lundi dernier, contenaient un ultimatum, expirant le 11 décembre et enjoignant la population de Grozny à quitter la ville sous peine d'être « anéantie » au même titre que les « terroristes ».

Cet ultimatum avait été vivement condamné par les Occidentaux et Moscou n'a finalement pas mis ses menaces à exécution à la date prévue.

Selon la télévision d'État russe ORT, 700 civils sont sortis de Grozny durant la nuit de samedi à hier par le corridor ouvert au nord de la capitale qui débouche à Pervomaïskaïa (nord-ouest).

Soixante-dix personnes sont également sorties, hier, de Grozny en empruntant un deuxième corridor ouvert au sud de la capitale, selon un responsable ingouche. Itar-Tass a cependant affirmé que personne n'avait emprunté cette voie.

L'armée russe a étudié « plusieurs options » afin de prendre le contrôle de Grozny, a déclaré le premier ministre Vladimir Poutine. Les troupes russes encerclent totalement Grozny depuis environ une semaine, mais ont affirmé à plusieurs reprises qu'elles ne prendraient pas la ville d'assaut.

ÉTATS-UNIS

Chute d'un avion

Les trois occupants d'un avion de tourisme qui s'est écrasé, hier après-midi, dans une forêt de Pennsylvanie, dans le nord-est des États-Unis, ont péri dans l'accident, a annoncé la police locale. L'appareil, un Westwind 24, s'est écrasé à 16h40 dans une zone forestière proche de la petite ville de Clifton, à 150 km au nord-ouest de New York. Il avait décollé de Seattle, dans l'État de Washington, et se rendait dans le New Jersey. Selon Kathryn Creedy, porte-parole de l'administration fédérale de l'aviation (FAA), le pilote n'a lancé aucun appel de détresse ni signalé d'anomalie à bord. (AFP)

ROYAUME-UNI

Sanglée à son siège

Une petite Britannique de cinq ans est morte noyée, hier, lorsque la voiture de son grand-père, à bord de laquelle elle était restée sanglée à son siège d'enfant, est tombée dans la Tamise près de Londres. Le père et le grand-père de l'enfant venaient de garer le véhicule juste au bord du fleuve et d'en sortir lorsque l'accident s'est produit à Shepperton, dans le comté du Surrey, au sud-ouest de la capitale. La voiture a commencé à rouler vers l'arrière, avant d'enfoncer une barrière de sécurité et de plonger dans la Tamise, malgré les efforts du père et du grand-père pour l'arrêter. (AFP)

Jumeaux d'homos

Deux homosexuels britanniques, parents de jumeaux nés en Californie d'une mère porteuse inséminée artificiellement, comptent déclarer les enfants à l'état civil comme nés de deux pères et sans mère, ce qui constituerait une première en Grande-Bretagne, rapportait, hier, le *Mail On Sunday*. Le couple a déjà obtenu aux États-Unis un certificat de naissance ne mentionnant que leurs noms et espère le faire valider en Grande-Bretagne. Le journal a consacré deux pages aux interviews du couple, Barrie Drewitt, 32 ans, un ancien infirmier, et Tony Barlow, 35 ans, et aux photos des deux hommes à l'hôpital, emmenant leurs bébés. Faute de pouvoir adopter en Grande-Bretagne, le couple s'est rendu aux États-Unis pour pouvoir devenir des parents. Leurs jumeaux, un garçon et une fille, sont nés, ce mois-ci, dans une clinique de Modesto en Californie. Une Californienne déjà mère de quatre enfants avait accepté de porter les embryons issus de l'insémination artificielle de l'ovule d'une Américaine anonyme et du sperme de l'un des deux Britanniques. (AP)

FRANCE

Une Miss métisse

Pour la première fois, le titre de Miss France 2000 est revenu, samedi soir à Paris, à une jeune métisse franco-africaine, Sonia Rolland, dont l'histoire personnelle a été marquée par la tragédie du Rwanda. Née d'un père français et d'une mère rwandaise, la jeune fille de 18 ans a fui le Rwanda en 1994, lors de la guerre civile qui a ravagé le pays. Depuis, installée avec sa famille en Bourgogne (centre-est de la France), elle y poursuit des études dans le secteur des services, et y a gagné ses galons de Miss Bourgogne. (AFP)

TURQUIE

Le foulard islamique

Environ 400 personnes ont été arrêtées, hier, en Turquie, à la suite de manifestations organisées sur l'ensemble du territoire contre l'interdiction du port du foulard dans les universités, a rapporté l'agence Anatolie. Le port du foulard est interdit dans les universités et les lieux publics en Turquie, un pays à majorité musulmane mais strictement laïc. (AFP)

VATICAN

« Horreur nazie »

L'*Osservatore Romano*, quotidien du Vatican, a qualifié, hier, d'« horreur nazie » le fait qu'un avortement ait été demandé pour une adolescente de 13 ans handicapée mentale tombée enceinte. Dans cette affaire, « où un avortement forcé à été décidé, les horreurs du racisme nazi sont de retour 50 ans après », écrit le journal. (AFP)

La vente *Merci*

CHRYSLER • DODGE • JEEP

Nous payons la TPS pour vous et vous offrons un rabais de 500$

sur toute la gamme de véhicules Chrysler • Dodge • Jeep 2000*

CHRYSLER

Merci d'avoir choisi la Chrysler 300M – voiture de l'année 1999 selon *Motor Trend*.

Dodge Caravan

Merci d'avoir fait de la Dodge Caravan la mini-fourgonnette la plus vendue au pays.

Camions Dodge

Merci d'avoir fait du Dodge Dakota le camion le plus vendu de sa catégorie.

Jeep

Merci d'avoir fait du Jeep l'utilitaire sport le plus renommé au monde.

VISITEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI À
www.daimlerchrysler.ca

L'offre prend fin le 7 janvier 2000.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

* Cette offre exclut les modèles 2000 suivants : Viper, Prowler, coupé Sebring et Dakota à cabine Quad. Votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep réduira le prix de vente des modèles 2000 en stock de 500$, puis réduira encore le prix de 7%. Les frais de transport, accessoires installés par le concessionnaire, garanties, taxes et coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7% correspondant au taux de la TPS. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Elle s'applique aux livraisons au détail de véhicules 2000 pour usage personnel seulement. L'offre s'applique au prix avant échange. L'offre s'applique aux achats faits entre le 6 décembre 1999 et le 7 janvier 2000 inclusivement, chez les concessionnaires participants seulement. Voir votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Photos à titre indicatif seulement.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec